

# be Travailleur du Verre DE LA CÉRAMIQUE

Trimestriel n°151 - Mars 2024 - Supplément n°242

# RAPPORT D'INTRO

Mes cher·e·s camarades,

C'est toujours avec une immense joie que la Fédération vous accueille à Montreuil. Nous vous souhaitons donc la bienvenue. Cette 15ème assemblée générale s'inscrit dores et déjà dans la réussite de la « participation » qui démontre votre attachement à la Fédération et plus largement, aux structures de la CGT.

Aujourd'hui, plus de 200 délégué-e-s représentant plus de 50 syndicats venus de toute la France et parfois de régions très lointaines sont présents. Également présent-e-s des représentant-e-s de plusieurs structures CGT professionnelles et interprofessionnelles, avec notamment une intervention de notre Secrétaire Générale Confédérale Sophie Binet.

Malheureusement, depuis notre dernière AG, certaines situations dramatiques n'ont pas changé et ont même empiré. La guerre est toujours présente et s'est même propagée. Pour le conflit en Ukraine, après que Vladimir Poutine a ordonné l'invasion à grande échelle le 24 Février 2022, cela a produit 240 000 morts, dont 40 000 civils ukrainiens.

Ce conflit amène aussi son lot de conséquences désastreuses et de menaces sur l'équilibre géopolitique mondial, avec notamment la menace latente d'un conflit nucléaire et une crise énergétique ayant des conséquences directes sur les salarié·e·s du verre et de la céramique, ainsi que des hausses des prix incontrôlées de l'énergie et de l'alimentation.

Notre solidarité avec les peuples reste inchangée. Après plus de 150 jours de guerre à Gaza et plus de 30 000 morts, dont la moitié sont des femmes et des enfants. plus de 12 000 disparus, la Cour internationale de Justice (CIJ), saisie par l'Afrique du Sud, a enfin ordonné à Israël d'empêcher tout acte de génocide contre la population palestinienne et de prendre des mesures immédiates pour permettre la fourniture d'une aide humanitaire aux Gazaouis soumis à des représailles massives depuis le 7 Octobre.

> La CGT, face à cette horreur, porte la nécessité de sanctionner le gouvernement de BEN Ethan AYOU en dénonçant l'accord d'association entre l'Europe et Israël. En effet, rien ne justifie que l'on réponde à la cruauté par la barbarie.

Face au drame vécu par les populations victimes des théâtres de guerre, la CGT a réagi en acheminant une aide humanitaire. Elle est également solidaire avec les confédérations ukrainiennes qui s'opposent à l'adoption d'un code du travail ultralibéral, contraire aux engagements européens et internationaux en matière de droits syndicaux et des libertés syndicales.

La CGT, avec le collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, a soutenu la marche partie de Paris le Samedi 20 Janvier pour se rendre à Bruxelles le 1er Février, en lien avec les associations Belges de soutien au peuple Palestinien.

En effet, les institutions internationales comme l'ONU doivent tout faire pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et la levée du blocus de Gaza, ainsi que l'arrêt des bombardements et des déplacements forcés de la population.

Elles doivent également protéger le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie, libérer les otages détenus par milliers sans jugement en Israël, arrêter le commerce avec les colonies illégalement implantées en Palestine occupée et enfin établir une paix durable.

De plus, elles doivent commencer à élaborer des solutions pour l'après-guerre. Ce qu'attendent les

TRIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU VERRE ET DE LA CÉRAMIQUE CGT

Rédaction - Administration : case 417 - 263 rue de Paris, 93100 Montreuil - 01.55.82.85.39 federation@verreceram-cgt.fr www.verreceram-cgt.fr

> Représentant Légal : Philippe THIBAUDET

Directeur de la Publication : Mohammed OUSSEDIK

Responsable de la Rédaction :
Philippe THIBAUDET
Conception :
Charlie GOURMELIN

Ont participé à ce numéro : Maryse Lelarge à l'écriture, Allaoua Sayad et Stéphane Sarantis à l'image Impression & Routage :
Imprimerie Rivet Presse Edition
24 rue Claude Henri Gorceix
BP 1577
87022 Limoges Cedex 9

Commission Paritaire : CPPAP N°0326 S 06738 ISSN N°0980-2142 Dépot Légal : 2<sup>e</sup> Trimestre 2012

Abonnement Annuel : 5€





Palestiniens, c'est leur indépendance et le pouvoir de décider de leur avenir en toute liberté.

En Argentine, l'arrivée de Javier Milei au pouvoir s'inscrit dans la montée en puissance des extrêmes droites à travers le monde. Les gouvernements néolibéraux portent une lourde responsabilité dans l'ascension et l'arrivée au pouvoir de l'extrême-droite dans un certain nombre de pays. Car c'est bien sur le terreau de la misère que s'enracine le fascisme. Nous avons toutes et tous conscience que ce sont les travailleur-euse-s qui se retrouvent en première ligne des attaques de l'extrême droite.

L'exemple argentin est criant. Les réformes que prévoit Javier Milei sont un arsenal de mesures antisociales et anticonstitutionnelles graves cherchant à briser 40 ans d'acquis sociaux gagnés par les luttes des travailleuses et travailleurs.

Avec cette élection en Argentine, c'est le retour d'un mélange de réformes néo-libérales ultra-agressives et d'une logique de dictature. Le 24 Janvier 2024, le peuple Argentin a manifesté contre cette politique et il a été soutenu par une solidarité internationaliste à travers le monde et à Paris.

Cela nous amène à la Campagne des élections Européennes qui débutent. Il est important de rappeler que la CGT s'oppose à une Europe ultra-libérale et que nous revendiquons en lieu et place une Europe des peuples qui répond aux enjeux sociaux, environnementaux, aux aspirations du monde du travail et de solidarité de lutte contre les

inégalités sociales et territoriales au lieu de favoriser des politiques d'austérité qui contractent les dépenses sociales.

De nombreux combats restent encore à mener pour faire évoluer positivement le cadre social européen et gagner l'adoption de normes sociales contraignantes. Nous devons pouvoir compter sur nos structures et nos réseaux internationaux pour cela.

Mise à mal par la pandémie de COVID, nous avons réussi à réani-

mer le réseau syndical St Gobain en fin d'année 2023. Il faut désormais avancer sur Verallia et OL Le territoire, la Nation, la nature

de l'Etat, la politique sociale sont

manifestement des sujets ma-

le maître des horloges a

combien son bilan et lui-

encore la casse de

nos garanties

collectives.

jeurs d'affrontement à l'échelle

Les sondages sont sans appel, les Français jugent que la politique déployée n'est pas à la hauteur des enjeux de la société.

Et ce n'est pas la nomination de Gabriel Attal comme Premier Ministre qui va changer les choses. Aucune surprise, dans la composition de son gouvernement, c'est parmi ses fidèles qu'il choisit.

Un gouvernement dont la moitié des membres sont millionnaires mais qui travaillent au service des milliardaires. Toutes les priorités de la population, logement, énergie, transport, industrie, environnement, le vivre-ensemble, ne sont plus traitées par des ministères de plein exercice.

Le discours de politique générale confirme clairement une orientation au service du patronat comme quand il oppose la France qui travaille à la France qui touche des



La marque de fabrique du président reste l'humiliation.

illégale, la réforme de l'aide médicale d'état et une nouvelle loi travail...

En fait, tout ce que la droite comme l'extrême droite portent au quotidien. Ce qu'il porte c'est la trappe à précarité et l'accroissement des oppositions entre les travailleur·euse·s. Nous sommes face à un pouvoir fragilisé sans aucune légitimité sociale ce qui l'amène à multiplier les calculs électoralistes et à s'accommoder du soutien de l'extrême droite.

À ce propos, arrêtons-nous sur la loi de la honte, loi du 19 Décembre 2023 qui a marqué une déchirure profonde de notre devise républicaine. Par le vote de la loi asile immigration, à travers une commission mixte paritaire pilotée directement par l'Elysée, les forces libérales et autoritaires ont donné corps à une revendication historique de l'extrême droite, avec l'introduction de la préférence nationale.

De nombreuses mobilisations ont mis en avant l'horreur de cette loi notamment celle du 21 janvier et bien que le conseil constitutionnel l'ait censurée, il n'en demeure pas moins que 40% des dispositions de cette loi sont restées en faisant ainsi la loi plus répressive au regard des droits des personnes étrangères depuis 1945. Elles les plongeront ou maintiendront les demandeurs d'asile dans une précarité extrême, leur vie étant synonyme de lutte au quotidien pour couvrir leurs besoins primaires.

Partout en Europe, le vent rance et brun souffle sur nos démocraties malades de l'ultra-libéralisme. Le Parlement britannique a voté l'expulsion des migrant·e·s vers le Rwanda, quand l'extrême droite allemande rêve d'un projet similaire pour les immigré·e·s et les Allemand·e·s d'origine étrangère.

Récemment, les élections au Portugal ont montré une montée spectaculaire de l'extrême droite.

Nous vivons un moment de bascule.

Si l'histoire ne se répète jamais dans les mêmes conditions, la situation que nous connaissons actuellement mérite davantage d'attention.

Souvenons-nous que dans les années trente en France et en Allemagne, c'est le désespoir qui a poussé les peuples au fascisme car oui c'est toujours sur le terreau de la misère que naît le fascisme, misère qui s'exprime avec l'aggravation des difficultés pour celles et ceux qui ne vivent que de leur travail ou qui en sont privé·e·s, de la paupérisation du plus grand nombre, pendant qu'une minorité amasse des fortunes sur le dos des autres.

C'est ainsi que se développent les idées racistes, xénophobes et

Plus la politique conduite dans le pays sous la dictée du Medef et des injonctions de l'Union Européenne (dirigée par la France et l'Allemagne) s'accentue, plus la colère, le rejet du politique s'amplifie et plus la démagogie et le populisme de l'extrême droite s'enracinent!

Plus la politique gouvernementale et patronale appauvrit le salariat, plus les peurs s'exacerbent, plus monte la violence, le repli sur soi et le rejet de ce que l'on ne connaît pas!

Ils s'évertuent à tenter de gommer l'histoire pour effacer les responsabilités des uns et des autres dans les périodes de la colonisation, de l'occupation nazie, de la libération de la France, il ne saurait être question pour nous, syndicalistes

de la CGT, d'accepter cette opération de réécriture de l'histoire du pays des droits de l'homme et du citoyen.

La CGT reste et demeure un syndicat qui défend l'intérêt des salarié·e·s, des travailleuses et travailleurs et se battra donc toujours contre le poison de la division que sont les idées véhiculées par l'extrême droite.

La CGT en a fait une nouvelle fois la démonstration le 5 octobre avec le colloque, non au racisme et à l'antisémitisme et il a été décidé d'organiser avec les syndicats européens (CFDT, le DGB, la CGIL et la CES), une journée d'étude européenne sur l'extrême droite le 16 avril à Paris.

Souvenons-nous de l'histoire, ce dernier 21 février a marqué la commémoration du 80ème anniversaire de l'exécution de 22 membres du groupe Manoukian au Mont Valérien. La décision du président de la République de faire entrer au Panthéon Missak et Melinée Manouchian, met fin à un long oubli et marque enfin la reconnaissance de la contribution des résistants à la libération de la France.

Dans un contexte de montée des idées d'extrême-droite, sur la base de mensonges et de la perte de tous repères historiques, la CGT a décidé de s'emparer de cette panthéonisation afin de ne pas laisser la place à celles et ceux qui tenteraient de récupérer l'événement. En célébrant Missak et Mélinée, la CGT a rendu aussi hommage aux 22 camarades du groupe FTP-MOI dirigé par Manouchian.

Faire vivre notre histoire, celle des nôtres, est une arme pour lutter contre la propagande de dirigeant·e·s qui écrivent et réécrivent les événements à leur convenance. En effet, à l'opposé de la vision étriquée des nationalistes, nous rappelons le rôle et la place de la MOI, une organisation qui fut créée en 1924 par la CGTU afin de regrouper les travailleurs immigrés et de favoriser leur intégration en France.

C'est pourquoi, à la veille des élections Européennes, rappelons-nous de ces événements terribles et n'hésitons pas à les rappeler autour de nous en insistant bien sur le fait que le fascisme est la source de drames et d'horreurs. Dans le même temps, nous devons nous préparer aux assauts d'un gouvernement à la solde d'un patronat de plus en plus poujadiste.

En effet, ce gouvernement prépare dans l'ombre une série de projets de loi qui ont pour objectifs de porter atteinte une fois de plus aux acquis sociaux. D'après les quelques éléments dont nous disposons au travers de la presse, c'est une nouvelle loi travail qui est en cours de préparation et celle-ci couvrirait entre autres les sujets suivants:

- Un abaissement global des droits et garanties collectives des confédérations syndicales
- Les Branches et leurs seuils sociaux sous prétexte de simplification avec, au passage, une réduction des droits des salarié·e·s.
- Une attaque sur le mode de calcul du SMIC qui, à chaque nouvelle revalorisation, rattrape les salaires les plus bas.

La désmicardisation ne concernera que les statistiques, pas les salarié·e·s, et rappelons au passage que nous continuons de revendiquer un SMIC brut à 2000 euros car nous n'avons de cesse de le répéter : le salaire net c'est pour le mois et le salaire brut c'est pour la vie.



- La poursuite de l'attaque contre les sans-emploi avec, au centre des discussions, une baisse des droits pour les sénior·e·s.
- Les minimas sociaux avec la remise en cause de l'allocation spécifique de solidarité.
- Les droits familiaux et conjugaux en matière de retraite.
- Le statut des fonctionnaires avec une réforme de leur rémunération.

Et la liste n'est pas exhaustive. Le 26 mars, ce sont les retraité·e·s qui se mobiliseront à l'appel du groupe des 9 syndicats pour la revalorisation des pensions. Appuyons leur mobilisation par la présence des actif·ve·s, jeunes et moins jeunes!

En clair, la rentrée prochaine s'annonce une nouvelle fois chaude et nous devrons nous y préparer.

Chaude comme le réchauffement climatique avec un hiver dont les températures n'ont jamais été aussi douces avec leurs lots de conséquences désastreuses.

Cela nous amène à méditer sur la dernière COP, la COP 28 qui s'est avérée en demi-teinte au vu des décisions prises.

Côté positif, on trouve une mention explicite au fait de « renoncer aux combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques [...] afin de parvenir à un bilan net nul d'ici à 2050, conformément aux données scientifiques ».

Ce n'était pourtant pas gagné, tant les manœuvres honteuses de la présidence émiratie et des principaux États pétroliers pour éviter de voir apparaître un tel langage ont été intenses, faisant même jouer les prolongations de 24 heures aux négociations.

Néanmoins, ces mentions importantes ne resteront que de belles intentions si elles ne sont pas accompagnées de politiques conséquentes et c'est ici que le bât blesse.

De nombreux flous restent présents dans les formules utilisées, laissant la porte ouverte à une exploitation continue de certaines énergies fossiles pendant cette période de transition. Des solutions technologiques sont aussi fortement plébiscitées alors que beaucoup d'entre elles ne sont pas éprouvées.

C'est aussi sur la question de la justice sociale et climatique que les résultats sont infiniment loin du compte.

Puisque les États riches et principaux responsables historiques des émissions de gaz à effet de serre continuent de faire un pied de nez au principe politique de « responsabilités communes et différenciées », central dans les COP. Et, sans mécanismes de coopération, sans réel transfert de technologie et sans moyens conséquents alloués aux pays en développement, la transition restera un vœu pieux. Sur tous ces aspects, les engagements concrets sont à mille lieues des objectifs.

La Fédération tient d'ailleurs à souligner que la situation en Palestine a pesé lourdement sur l'atmosphère de la COP, tant l'hypocrisie était patente de parler de coopération mondiale en parallèle d'un génocide disposant du soutien d'une partie de la communauté internationale, États-Unis en tête.

A noter, la COP s'est tenue, pour la deuxième fois de suite, dans un pays où les libertés syndicales et publiques sont inexistantes, c'est un message politique plus qu'inquiétant!

Pour la CGT, seule une transformation sociale d'ampleur allant à l'encontre de la logique du système capitaliste pourra réellement répondre à l'urgence sociale et environnementale, avec au centre les intérêts des travailleuses et travailleurs et valorisant la coopération entre les pays, en lieu et place du tout-marché et de la concurrence généralisée.

Notre Fédération continuera à travailler au quotidien à la mobilisation du monde du travail dans cet objectif de justice sociale et environnementale et réaffirme son engagement internationaliste à construire une alternative globale.

Traduisons les conséquences climatiques par des chiffres car les chiffres sont têtus. La hausse des températures entraîne depuis 2010 l'exil de 21,5 millions de personnes chaque année. Le réchauffement climatique est devenu la première cause de déplacement des populations avant les guerres et les violences.

Et ne pensons pas que les premier·e·s déplacé·e·s proviendront de régions éloignées du monde mais ils viendront des départements de bord de mer de l'hexagone et des plaines attenantes. Le cauchemar des inondations qui se répète dans le Pas De Calais amène de très nombreux habitant·e·s à réfléchir à leur départ de cette région suite à ces phénomènes devenus la règle.

La question environnementale a fait l'objet d'un des thèmes revendicatifs de notre dernier congrès. C'est dans ce cadre que la Fédération a travaillé



à l'élaboration d'une journée d'étude et est en train de développer un module de formation de deux jours.

L'objectif de ces formations est de donner les outils pour agir dans nos entreprises sur la question environnementale en partant du travail. Car la question environnementale va provoquer de profonds changements sur nos métiers et qu'il nous faut nous saisir de ce sujet au travers de nos repères revendicatifs et des négociations que nous avons déjà l'habitude de mener sur la GEPP. les conditions de travail. les consultations obligatoires des CSE et CSEC etc. D'ailleurs, la première journée d'étude se tiendra demain.

À cela vient se conjuguer l'effet de nouvelles technologies comme l'IA aux conséquences environnementales et sociales qui s'avèrent désastreuses car pas suffisamment encadrées.

L'IA entre partout dans nos entreprises, nos industries, reléguant le·la salarié·e au rôle d'exécutant·e répondant aux ordres de la machine, c'est l'aliénation du travailleur·euse.

L'expertise du travail change de mains et ce qui faisait l'intérêt du travail, l'autonomie, la construction de son organisation de travail, tout cela est géré par la machine. Pendant que l'IA réfléchit, l'humain·e devient son robot, l'aliénant encore davantage. Je vais reprendre l'article sur l'IA de notre site internet fédéral:

« Ce faisant, elle contribue à rendre possible comme jamais le brouillage des frontières et donc l'interconnexion entre la monde privé, l'univers professionnel et la sphère de la citoyenneté dans une multitude de domaines : la

santé, l'alimentation, la communication, l'éducation, la culture, les transports, la sécurité, la défense, la recherche, le travail, l'emploi, les opinions politiques qui rendent possible le consensus démocratique...

Ce sont des grands acteurs prédateurs du monde numérique (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft...) qui directement ou indirectement via des startups ont investi ces technologies, laissant peu de place à une vision positive quant à leur conception, leur utilisation, voire à leur empreinte environnementale (certaines études les qualifient de "bombe climatique et sociale").

Pour mieux partager le sens de cette "robolution" majeure, de mieux cerner et qualifier les enjeux pour nos industries, nos métiers et nos emplois, de mieux identifier les moyens d'action et d'intervention et déchanger pour construire notre vision revendicative et nos propositions, la fédération va organiser une journée détude sur le thème "Intelligence artificielle : entre menaces et perspectives".

En attendant, je ne peux que vous inciter à lire le dossier sur l'IA que vous trouverez dans le dernier numéro des Travailleurs du verre et de la Céramique.

Autre sujet brûlant, le conflit paysan entre d'un côté la FNSEA pilotée par Arnaud Rousseau, un milliardaire de l'agro hyper subventionné par l'État, et de l'autre côté la Confédération paysanne dont les activités sont à taille humaine et qui crève la faim.

Encore une fois, ce conflit a principalement favorisé les gros capitalistes de l'agro qui polluent à outrance, à l'inverse de ces petits exploitants qui ne cherchent qu'à vivre de leur travail tout en cherchant à mieux respecter l'environnement.

La CGT a participé aux mouvements de la Confédération paysanne dans de nombreux départements. Il s'agit de la survie de travailleuses et travailleurs du milieu agricole, un milieu qui doit être mieux valorisé.

Et concernant les perspectives économiques de notre champ professionnel, le ralentissement de la conjoncture en 2024 est là. Les premiers signes avant-coureurs étaient visibles déjà à la fin du 3e trimestre 2023.

Revenons sur la genèse parce qu'elle est instructive des mécanismes que le capitalisme active de manière de plus en plus antidémocratique et agressive contre le monde du travail!

Le ralentissement de la dynamique économique en 2023 est le produit d'une double mécanique : - Ce ralentissement est le résultat d'une stratégie de profit exorbitante engagée plus particulièrement par les grands groupes dominants dans nos métiers. Depuis le démarrage de l'inflation d'origine énergétique et matières premières, les grandes entreprises ont pratiqué de manière systématique des hausses de prix pour répercuter sur les marchés clients l'augmentation des coûts.

Cette pratique a permis dans la plupart des cas, sauf peutêtre pour les produits verriers et autres destinés aux marchés automobiles, de maintenir voire d'accroître les profitabilités qui avaient déjà atteint un niveau élevé dans la phase de déconfinement, durant laquelle les deux principaux leviers de la rentabilité avaient été, rappelons-le, la mise



sous pression des organisations de travail, peu de recrutements et recours à la précarité, une montée de l'intensité du travail, beaucoup de flexibilité et de productivité, d'importantes pertes salariales, et les aides publiques.

La stratégie de profit très agressive par les prix a entraîné la montée des comportements d'achats de précaution chez les grands clients, laissant croire que la dynamique économique était structurellement soutenue.

Mais lorsque les premiers signes de la décélération de l'inflation énergétique et des matières premières ont commencé à poindre en 2023, à partir de juillet, les stratégies d'approvisionnement ont commencé à se retourner et à se contracter d'autant plus vite que les politiques des prix pratiquées par les grands acteurs de nos industries n'ont pas été

ajustées aussi vite.

C'est ce qui a contribué à provoquer le ralentissement de la dynamique industrielle et commerciale au sein des chaînes de valeur que servent les industries du verre, de la céramique et des tuiles et briques.

- La remise en cause du « quoi qu'il en coûte » et la politique macro-financière contre l'inflation par la hausse des taux d'intérêt ont contribué aussi à enclencher le ralentissement conjoncturel.

La volonté de réduire les déficits qui avaient été consentis pour soutenir l'activité pendant la pandémie puis pour compenser partiellement les effets de l'inflation énergétique, bouclier énergétique, a été affichée sans négociation ni transition par le gouvernement, relayant en partie les directives de la commission Européenne.

Celle-ci, via la Banque Centrale Européenne (BCE), a surenchéri en relevant les taux d'intérêt dans le but de freiner brutalement l'activité et de couper court la montée de l'inflation.

De fait, l'année 2024 va concentrer tous les dangers produits par un monde capitaliste de plus en plus autoritaire, anti-démocratique, parce que bâti sur une concentration de plus en plus prononcée du pouvoir et des richesses. Pour nous, les défis sont de 3 types :

- Faire face à tous les risques de restructuration des capacités que les directions ne vont pas manquer de déclencher ou ont déjà déclenché dans cette phase de ralentissement. Le risque se concentrera plus particulièrement sur les unités les plus anciennes, les plus coûteuses à remettre à niveau, les plus en écart par rapport aux

objectifs de productivité insoutenables fixés par les directions, celles qui produisent le moins de « valeur ajoutée », notion qui permet d'habiller les politiques de prix agressives évoquées précédemment mais dont le contenu serait à réévaluer sérieusement.

- Contrer les stratégies de flexibilité et rationnement soutenues par des aides et dispositifs publics qui reportent tous les risques sur les salarié·e·s avec des mises sous-cocon de lignes de production, la réduction d'équipages, le report des investissements, le recours à l'activité partielle,... toutes ces actions qui alimentent la diffusion de positions patronales agitant le chantage et cherchant des concessions de plus en plus intolérables du point de vue des conditions de travail pour accroître la flexibilité et la productivité.
- Affronter des négociations salariales d'autant plus tendues que les patrons, le gouvernement et la plupart des institutions nationales et internationales agitent le risque de relancer l'inflation par les salaires alors que l'inflation par les énergies et les matières serait en repli.

Toutes les communications officielles ont cherché à imposer l'idée que l'inflation avait ralenti alors qu'elle a changé de nature ou de composition, la part liée à l'alimentation a progressé, affectant plus violemment les bas salaires, les faibles qualifications. plus particulièrement concentrés dans les emplois ouvriers et chez les femmes, surtout quand elles doivent porter à bout de bras des familles monoparentales.

Bref, toute cette mécanique violente, anti-démocratique, qui prépare l'avènement du fascisme, est organisée et mise en œuvre pour

préparer le rebond attendu en 2025. Parce que là, il n'y a pas de doute : quand le rebond sera là, il devra être capté par des organisations exsangues, dévalorisées sur le plan des qualifications et des rémunérations, sous tension maximale

Restructuration, Réorganisation, PSE, tentative d'APC, intensification du travail, Chômage Partiel et la liste est longue, toutes ces attaques sont portées dans les entreprises auxquelles les syndicats de la Fédération doivent faire face. J'encourage donc les Camarades lors des débats à faire part de leurs expériences.

Plus la situation est difficile et plus la répression syndicale se fait sentir. À ce propos, nous avons une pensée pour nos Camarades de Verallia pour lesquels malheureusement nous n'avons pas réussi à faire plier la Direction, une Direction qui a été soutenue par le ministère du travail et qui a permis le licenciement de deux Camarades de Cognac, une pensée aussi pour le Camarade de Terreal qui lui aussi a été licencié de par le fait de son engagement syndical car oui le point commun entre ces trois camarades c'est bien leur engagement sans faille pour défendre les salarié·e·s.

A côté de cela, nous avons fait échouer des manœuvres concernant nos camarades de Baccarat, Camarades féminines que leur Direction a cherché à sortir des effectifs, ce combat n'est pas terminé.

Autre Camarade, Florian a qui la Direction a voulu faire connaître le même sort que le Camarade précédemment cité, cette fois, la Direction de Terreal n'a pu atteindre son objectif, mieux encore il bénéficie maintenant d'un détachement qui lui permettra de s'investir davantage dans les organisations CGT.

Pour continuer ce rapport introductif à nos débats de mi-mandat. il semble indispensable de faire le point sur ce qui a été fait, ce qui est engagé et ce qui reste à faire.

Vous le savez sans doute, votre direction fédérale a choisi de se répartir en commission pour traiter les différentes thématiques structurantes de notre activité syndicale et transverses à l'actualité mais aussi aux orientations adoptées en congrès.

Ainsi je vais tenter l'exercice périlleux de décliner les actions menées par la direction fédérale en reprenant tout au moins les plus importantes.

En premier lieu nos « jeunes » car ils représentent l'espoir de nos luttes et l'indispensable continuité syndicale.

Dès la mise en place le collectif a cherché à s'élargir pour intégrer plus de camarades et rajeunir sa composition, puis les jeunes se sont appliqués à s'inscrire dans la démarche initiée par notre camarade « Freddy » qui a tenu cette commission a bout de bras pendant une longue période avec trop peu d'autres camarades.

Je tiens à saluer son action pendant toutes ces années avec les ieunes au service de la Fédération. Inspiré par le collectif jeune de la FNME nos jeunes verriers et céramistes ont créé des liens avec ces derniers et désormais ils envisagent de participer dans un avenir proche à des événements organiser par et pour les jeunes.

Ils ont aussi élaboré des tracts, remis à jour le livret d'accueil jeunes que vous trouverez dans vos sacoches, ils participent au développement de vidéos pour nos réseaux sociaux afin de faire connaître notre activité fédérale et porter les revendications des jeunes dans toutes nos bases syndicales et au-delà afin de répondre à l'enjeu d'accentuer la syndicalisation des jeunes dans nos entreprises.

Pour la commission Égalité professionnelle, nous avons réalisé depuis l'année dernière le petit livret du 8 mars que nous rééditons cette année, participer aux différents événements proposés par le collectif mixités de la confédération.

Relayer les tracts confédéraux et donner notre avis en écrivant sur les violences faites aux femmes et communiquer sur nos trimestriels et sur le site internet fédéral depuis son ouverture.

Nous avons participé cette année à la journée du 30 avant le 8 mars où nous avons envoyé un membre de la commission qui nous fera un retour de cette journée d'étude organisée par la confédération et son collectif mixités.

Nous avons appelé à la grève dans nos bases pour la journée du 8 mars 2023 et 2024 un jour sans nous. Nous en attendons les retours pour communiquer. Nous avons dans les mois à venir à continuer le combat contre les violences faites aux femmes, combattre les féminicides.

Dernier élément et pas des moindres, nous pouvons nous réjouir que la constitution reconnaisse aujourd'hui la liberté du recours à l'avortement même si nous aurions préféré qu'il s'agisse d'un droit, car un droit exige la mise en place de moyens. Cela reste une bonne nouvelle et surtout un soulagement au regard des

reculs que nous observons dans d'autres pays.

Concernant nos branches maintenant, nous pouvons tous être fiers et reconnaissants du travail mené par nos camarades au sein de chaque branche professionnelle de notre Fédération. Je tiens à rappeler à toutes et tous ici que, dans toutes nos branches, ce sont des salarié·e·s militant·e·s CGT, verriers ou céramistes, attaché·e·s à chaque branche respective qui négocient nos conventions collectives.

Il s'agit d'une particularité, c'est aussi une très grande force et une richesse pour notre Fédération que de présenter devant les chambres patronales des salarié·e·s des entreprises qu'elles représentent.

Malheureusement le temps qui m'est imparti par la nécessité de laisser de la place au débat ne permet pas de développer la liste exhaustive des négociations conventionnelles qui se sont tenues alors je vais m'attacher maintenant aux événements significatifs et aux projections à venir.

En conséquence directe de la dernière bataille des retraites dans chacune des 5 branches, nous avons porté avec force la question des fins de carrière, nous avons obtenu que dans toutes ces branches la négociation soit engagée dans l'année.

Nous avons à cœur de porter nos revendications et plus particulièrement le statut du verrier et du céramiste qui demeure plus que jamais d'actualité.

Il est évident que si ces négociations ne s'accompagnent pas d'un rapport de force dans les entreprises il y a peu à espérer de celles-ci.

En 2023, nous avons su trouver les ressources pour engager une lutte de très grande ampleur et si l'on peut tous regretter que nous ne sommes pas arrivés à faire plier Macron pour autant plusieurs syndicats CGT ont imposé aux entreprises des négociations qui ont déjà pris la forme de négociations qui ont parfois abouti à des dispositifs d'aménagement de fin de carrière nouveaux.

Il est indispensable que chaque délégué présent entende ici, qu'à travers cet exemple, que si le niveau de rapport de force global ne s'élève pas rapidement sur le sujet des droits conventionnels, ces questions de la vie après le travail, des fins de carrière, de la réduction des pénibilités resteront à l'agenda social sans véritable déclinaison pour les salarié·e·s.

Le patronat ne nous a jamais fait de cadeau et il n'en fera pas, chaque acquis est le fruit de lutte, de combats syndicaux et de batailles menées par la masse et pour la classe.

C'est pourquoi la fédération propose des journées d'étude et des webinaires sur le sujet. Je finirai sur ce thème par l'actualité de la branche des tuiles et briques qui incarne bien mon propos précédent, depuis maintenant plusieurs années, le cartel FFTB / CFDT / CFTC organise avec la complicité d'une partie de l'administration le rapprochement de cette convention collective vers celle de l'UNICEM.

Malgré l'éviction de l'accord de branche minoritaire sacralisant leur projet par notre Fédération et d'autres, ils ont encore initié à l'été 2023 une nouvelle forme de fusion dans le silence des bureaux du ministère du travail.

> Sous l'impulsion de notre Fédération et en concertation

avec la confédération, nous avons réussi jusqu'à maintenant à mettre une nouvelle fois en échec leur projet funeste pour les salarié·e·s.

Pour le salariat l'enjeu est clair, il consiste à conserver une prime d'ancienneté et une prime de fin d'année soit environ un mois de rémunération. C'est au tour de notre activité juridique maintenant. Après la victoire de la CGT devant la cour européenne concernant l'acquisition des CP pendant les périodes d'arrêt maladie, la Fédération s'est organisée pour envoyer un message clair au patronat qui semble récalcitrant à l'application des directives européennes avec d'autres Fédérations CGT.

Pour notre part, nous avons constitué 15 dossiers de nature différente comme poisson pilote pour que plus tard ces exemples servent de tremplin à de nouveaux dossiers.

Quant à notre activité formation professionnelle, au-delà des tracts à destination des syndicats ou des articles pour le trimestriel sur la formation professionnelle, sur le VAE, sur le CPF et bien d'autres, notre action a pesé sur l'allocation des fonds de la formation professionnelle aux employeurs au sein des différentes CPNEFP qui usaient et abusaient de ceuxci pour financer la formation managériale en lieu et place des cœurs de métier.

Les évolutions de la formation professionnelle depuis la loi de 2018 qui soi-disant devait donner la possibilité aux salarié·e·s de choisir son avenir professionnel n'étaient qu'un mirage, on le voit aujourd'hui avec l'annonce du reste à charge sur le CPF (compte professionnel de formation) d'un montant forfaitaire de 100 euros

par action de formation, c'est une honte et nous nous battons dans les branches que le patronat paie ce reste à charge !!!

On le voit aussi avec France travail et France VAE. l'avenir de la formation professionnelle est bien malmené mais nous croyons qu'il faut combattre ces loups qui ne font que promettre sans rien donner. S'informer, se former. s'émanciper cela doit être une de nos priorités pour les salarié·e·s mais aussi pour tou·te·s les militant·e·s.

C'est pour cette raison que je vous invite à vous ruer sur le stand de l'AVPS qui propose à chaque militant·e des outils, une méthode et des processus pour sécuriser et valoriser vos parcours syndicaux.

C'est un véritable arsenal sur mesure à votre disposition qui tient compte de votre état de militant-e syndical·e et des normes qui l'encadrent.

Poursuivons maintenant avec le collectif Santé au Travail. hier nous étions environ 70 stagiaires sur le « DUERP et les obligations de l'employeur », une véritable réussite de participation pour travailler collectivement un suiet transversal à l'ensemble du salariat.

Nous continuerons de produire des fiches pratiques que nous vous diffuserons dans les trimestriels de cette année.

Nous sommes en préparation sur des journées d'études qui sont au calendrier de cette année, notamment sur les TMS. les fibres céramiques, comment combattre les risques chimiques dans nos entreprises et leurs dangers pour la santé des travailleuses et

travailleurs, c'est un vrai programme que nous vous proposons sur l'année.

Vous trouverez également dans vos sacoches de cette AG le document de présentation de l'enquête sur le ressenti au travail. Nous rééditons cette enquête que nous avions réalisée en 2019 afin de pouvoir faire un vrai comparatif depuis 4 ans sur toutes ces questions du quotidien sur le ressenti au travail et son mal-être qui sont parfois difficilement décelables, afin d'adapter dans l'avenir nos revendications sur le suiet tant dans les entreprises que dans nos branches.

Je tiens à remercier les membres de cette commission qui ont une implication sans mesure et qui fournissent un travail colossal pour porter nos valeurs CGT pour la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs. Je tiens aussi à remercier nos partenaires qui nous aident dans l'élaboration des contenus des formations AT/ MP et journées d'étude comme le Cabinet Praxtis avec sa présentation du DUERP.

La santé au travail doit être l'affaire de tous, si nous voulons d'une retraite en bonne santé c'est maintenant qu'il faut s'en préoccuper.

Petit aparté sur une victoire du collectif amiante CGT accompagné des syndicats du site de Chantereine (Entreprises de Saint-Gobain) qui ont réussi à faire classer le site ACAATA. Après de longues années de guerre juridique et médiatique, les salarié·e·s exposé·e·s dans la période 1962 à 1994 vont pouvoir bénéficier des dispositifs de ce classement à

• Un suivi médical adapté à l'exposition des fibres d'amiante.



• Un départ anticipé dans le cadre de la retraite amiante. Bravo au travail exemplaire et de longue haleine de nos camarades qui n'ont jamais baissé les bras.

En conclusion, mes camarades, parlons maintenant du renforcement et de la syndicalisation, notre Fédération qui a décidé d'actionner plusieurs leviers simultanément pour tenter d'améliorer la situation.

Mais avant d'aborder cela, je souhaite apporter quelques repères structurants de notre état d'organisation et de son périmètre.

En premier lieu, sur les ICTAM qui représentent la catégorie sociale en grande progression dans nos professions (37% de notre champ professionnel).

Dans cette catégorie, la CGT présente de plus en plus de candidat·e·s aux élections professionnelles mais nous sommes

encore loin du compte et il nous faut multiplier nos efforts en matière de syndicalisation si l'on veut pouvoir suivre la transformation du salariat et peser dans le dialogue social au sein des entreprises.

La Construction d'un mémo expliquant ce qu'est l'UGICT et l'importance de se renforcer dans les 2e et 3e Collège a été réalisée et très prochainement nous publierons les différentes formations disponibles pour travailler le renforcement dans le salariat de l'encadrement.

Concernant la syndicalisation retraitée, avec notre UFR nous portons l'ambition de stopper l'hémorragie de la syndicalisation retraitée et de convaincre nos bases de la nécessité d'entretenir une véritable activité à la continuité syndicale.

Là encore, l'enjeu est ambitieux et loin d'être facile à gagner, tout est fait pour éloigner les ex-salarié·e·s des entreprises alors qu'ils ont passé leur vie à la faire prospérer. L'accès aux locaux est contesté par les employeurs, l'URSSAF dissuade les CSE d'impliquer les retraité·e·s dans les ASC, les employeurs ne participent pas financièrement pour les retraité·e·s ce qui a pour conséquence de les décourager faute de moyens.

Pour répondre à ces problématiques, notre Fédération, au travers de son UFR, a élaboré un plan de travail spécifique qui consiste à la production d'un Kit Retraité destiné à vulgariser les droits sur le passage à la retraite, une offre de mutuelle « retraités CGT du verre et de la céramique » et la construction de journées d'étude sur la continuité syndicale.

Enfin, l'UFR suit avec vigilance, la mise en œuvre des référents retraités dans les syndicats.
Enfin, concernant les actif·ve·s, un nouveau plan de renforcement a été adopté par la CEF, il consiste d'une part à répertorier les syndicats isolés des structures/en difficulté à travers les éléments statutaires/et à cibler les puits de syndicalisation par région. Vous serez bientôt tou·te·s contacté·e·s par la vie syndicale pour faire l'état des lieux de votre état de vie syndicale.

Pour aborder sérieusement ce thème, il faut être conscient que nos champs professionnels se réduisent structurellement d'environ 1000 salarié-e-s par an depuis 10 ans, que le glissement des CSP Ouvrier/employé s'opère au profit des cadres/que tous les ans des entreprises ou des établissements du verre ou de la céramique ferment leurs portes. Pour 2023 c'est 120 bases et 3084 syndiqué·e·s - Les actions menées telles que :

- Le déploiement dans la vallée de la Bresle au cœur de la sous-traitance verrière en collaboration avec l'UL de EU le Tréport que je tiens à saluer ici.
- L'organisation d'une assemblée générale des syndicat CGT du groupe SG
- · Le déploiement du programme de renforcement intitulé « mener la campagne du CSE »
- La communication d'éléments confédéraux spécifiques dédiée à la syndicalisation Ceci pour dire que, même si notre état d'organisation décroît moins vite que notre champ professionnel. la situation est alarmante et doit nous appeler à prendre nos responsabilités comme l'ont fait avant nous nos anciens.

C'est pourquoi, dès septembre 2023, la question du périmètre de la Fédération a été une nouvelle fois à l'ordre du jour et que notre CEF a donné mandat au secrétariat pour engager une analyse visant à Identifier une Fédération Professionnelle CGT de taille similaire, avec une dimension industrielle importante, des orientations politiques compatibles et dans laquelle nous pourrions garder une identité dans le respect de nos valeurs de proximité et de travail avec les syndicats.

Le secrétariat a rendu son analyse en janvier 2024, dès lors, la CEF a jugé pertinent d'engager des discussions avec la Fédération des CGT THCB afin de construire un processus de réflexion commun.

Notre réflexion est guidée par le fait qu'il ne s'agit pas simplement d'additionner deux Fédérations. il s'agit de créer une nouvelle

Fédération, de se doter des moyens politiques de classe et de masse avec une structuration professionnelle dimensionnée aux défis à venir, tout en gardant la cohérence nationale pour renforcer nos conventions collectives respectives et assurer que perdure la mémoire de nos structures fondatrices.

Nous sommes conscients que l'évolution à laquelle nous travaillons mériterait de s'inscrire dans un cadre plus général de l'évolution des structures de l'ensemble de la CGT. Il n'en demeure pas moins que cette réflexion s'imposera d'elle-même et que nous ne manquerons pas de vous tenir informé·e·s de ce nouveau chantier.

> Nous avons dans cette réflexion l'occasion d'être acteur de notre destin et d'aborder l'avenir avec sérénité.

Avant de conclure ce rapport introductif aux débats qui suivront, je souhaite mettre en avant la nécessité d'améliorer notre qualité de vie syndicale et l'ensemble

des éléments qui la composent car s'il y a bien une chose sur laquelle nous pouvons tous agir, c'est bien celle-ci... À commencer par la Formation Syndicale, au fil de ce rapport, vous avez pu constater que nous avons significativement pris soin de notre offre de formation, Syndicale/ATMP/spécifique.

Pourtant, nous sommes confronté·e·s à certains moments à une forme de sidération car, dans nos rangs, au sein même de nos militant·e·s, certain·e·s ne se forment pas avec la formation syndicale CGT et préfèrent se former avec les organismes patronaux!

À l'inverse, avez-vous déjà vu des patrons se former avec la CGT? La Formation syndicale CGT, c'est un bien commun qui a contribué à produire de grand·e·s militant·e·s tout au long de notre histoire et pour lequel nous devons prendre le plus grand soin.

Chacun·e y trouve sa place tantôt stagiaire tantôt formateur·rice, c'est la richesse de cette activité spécifique propre à la CGT.



Maintenant, pour la partie administrative, il s'avère que nous disposons d'un outil commun de gestion administrative appelé CoGiTiel.

J'en conviens, il mérite sans aucun doute un rafraîchissement mais c'est aujourd'hui la seule base de données conforme au RGPD commune à toutes les structures de la CGT et son actualisation permanente doit retenir toute votre vigilance.

Depuis notre dernier congrès, les informations manquantes et les défauts d'enregistrement nous empêchent d'améliorer notre communication en direction des bases et cela pénalise l'activité même des syndicats.

Vous trouverez en marge de cette assemblée un stand animé par la vie syndicale pour vous aider à la manipulation de cet outil et mettre à jour les informations essentielles concernant vos syndicats.

De la qualité des informations renseignées dépend l'efficacité de notre communication.

Ensuite, la partie financière, qui consiste à déclarer et à reverser ses cotisations en temps et en heure pour assurer le fonctionnement de toute l'organisation, du syndicat à la confédération, de l'union locale à la Fédération.

Pour vous aider, vous trouverez dans vos sacoches un document visant à donner des repères temporels aux camarades en responsabilité de cette charge de travail indispensable.

Il revient à chaque syndicat de donner les moyens aux trésoriers pour assurer leur responsabilité, ce n'est pas moins important que le reste. Il y a besoin de se réapproprier la culture CGT pour consolider l'organisation autour d'ambitions partagées.

Cela passe par la réactualisation et une connaissance des chartes et des règles de vie syndicales du plus grand nombre de nos militant·e·s. C'est un plan de travail à long terme qui doit nous permettre de répondre aux défis qui nous sont posés pour être le syndicalisme que nous voulons incarner auprès des salarié·e·s. Une forme de rigueur doit être travaillée dans l'organisation pour favoriser le « travail ensemble » dans un moment où les droits syndicaux et fondamentaux sont remis en cause régulièrement.

La question du suivi et de l'accompagnement des mandaté·e·s doit être une priorité afin de renforcer nos capacités d'intervention dans un cadre collectif.

Il nous faut répondre à la confiance que nous donnent les travailleurs par la recherche des complémentarités au sein de l'organisation, par la capacité de la Fédération à travailler avec ses syndicats.

Pour combattre ensemble, nous devons soigner l'organisation et nous occuper de ce qui ne va pas, il n'y a plus un moment à perdre.





# ASSEMBLÉE GENERALE 2024



















# INTERVENTIONS



de l'IVG dans la Constitution ».

Le 8 mars « n'est ni la Saint-Valentin. ni la fête des mères », dit-elle, mais « la journée internationale de *lutte pour les droits des* femmes », afin de gagner « l'égalité que ce soit au travail, dans la vie, dans la société ».

Cette réussite est le fruit « d'une unité syndicale inédite pour appeler à la grève féministe », poursuit-elle, et « d'une construction » de la mobilisation « avec les associations et collectifs féministes, les ONG », soutenue par « de nombreuses organisations politiques ».

Elle a porté l'exigence « de l'égalité salariale et de la reconnaissance professionnelle garantes de l'indépendance économique des femmes » et mis en lumière « la

nécessité d'une revalorisation des métiers à prédominance féminine » de pair avec « une indispensable création d'emplois ».

Si cette date « représente beaucoup aux yeux de nous toutes et tous », la Cgt, ditelle, « ne se contente pas d'une journée prescrite et fait de chaque jour de l'année un 8 mars ».

Elle continuera de « mettre à l'ordre du jour de toutes les négociations l'égalité entre les femmes et les hommes », de « gagner partout des négociations » sur cette question et « œuvrera pour obtenir une transposition de la directive transparence salariale, de haut niveau » poursuit-elle, sachant que toutes ces luttes sont porteuses d'« une amélioration des salaires et des droits pour toutes et tous ».

## *K*arine *H*airaud

(Verallia Cognac) évoque « un 8 mars historique » qui a réuni quelques deux cent mille personnes, dont « beaucoup de jeunes », dans « plus de deux cents manifestations et rassemblements » sur le territoire national, précédés et suivis « d'initiatives militantes ». dans « le

#### Alexander Ivanou

(IndustriALL Global Union) rappelle qu'IndustriALL Global Union regroupe des organisations syndicales de « cent quarante pays », dont la Cgt en France, représentant « environ cinquante millions de travailleurs ». Le secteur du verre et de la céramique, dit-il, connaît aujourd'hui « des évolutions technologiques et matérielles très importantes » qui témoignent « d'une prise de conscience croissante des impacts environnementaux associés à ces industries ».

Selon certaines recherches internationales, poursuit-il, « la

fabrication du verre produit au moins quatre-vingt-six millions de tonnes de dioxyde de carbone » chaque année.

Des alternatives qui présentent toutes « des avantages et des inconvénients en termes de durabilité, de recyclabilité et de fonctionnalité » sont expérimentées. Il évoque ainsi le recours à des « matériaux moins dommageables pour l'environnement, tels les bioplastiques et les composites à base de fibres naturelles », ou l'utilisation de verre recyclé qui « ne libère pas de CO2 ou

presque lors de sa fusion » mais pose la question « de l'impact du poids du verre sur les coûts de transport et les émissions ».



Il est aussi envisagé, dit-il, la possibilité « de captage du CO2 en cours de fabrication » et l'utilisation d'hydrogène vert « produit par hydrolysation à l'aide d'énergie solaire ». Ces avancées « bien que prometteuses pour lefficacité et la durabilité de notre environne*ment »,* poursuit-il, portent en elles « des défis majeurs ».

A ce titre, il cite « l'appropriation de la richesse par le capitalisme financier » avec « la concentration des bénéfices et des ressources économiques entre les mains d'une petite élite au détriment de la majorité des travailleurs et de l'environnement », la « déconstruction des cadres réglementaires du travail » avec « l'affaiblissement ou l'abolition des lois et normes qui protègent les droits des travailleurs » dont « l'érosion entraîne une détérioration de leurs conditions de travail et une insécurité croissante », et, par voie de conséquence, « la précarité de l'emploi et la réduction

des protections légales, qui conduisent à une augmentation de la pauvreté et à une inégalité socio-économique accrue ».

> Dans ce contexte, dit-il, « le mouvement syndical est soumis à une pression considérable partout dans le monde », compte tenu que ces évolutions s'opèrent avec « une absence de dialogue social » comparable à celle qui prévaut dans les entreprises ne réalisant aucun investissement en la matière.

IndustriALL, rappelle-t-il, mène « des campagnes pour une meilleure régulation du travail au niveau mondial », cherche « à renforcer la solidarité entre *les travailleurs »* et lutte « pour que les avancées technologiques, en particulier dans le secteur du verre et des matériaux de construction, bénéficient à tous et pas seulement à une élite financière ». Des réunions internationales tripartites, en présence de

représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, qui sont, dit-il, des sortes de « forum mondiaux », sont régulièrement organisées à Genève, par secteur d'activité.

Le débat, poursuit-il, se fait « sur la base des recherches produites par l'Organisation internationale du travail (OIT) », et débouche sur l'adoption par consensus « de recommandations pour l'action future ».

La prochaine réunion se tiendra du 23 au 27 septembre 2024 avec, pour objet, « la promotion du travail décent et d'une transition iuste dans l'industrie des matériaux de construction, dont le verre et le ciment », indique-t-il, en annonçant l'envoi prochain d'une invitation en vue de constituer « un groupe de travail » chargé de formuler, en amont de cette réunion tripartite, « des propositions pour faire valoir le point de vue des travailleurs ».

## Sandrine Deubel

(Isover Orange) indique que, dans le cadre du travail avec IndustriALL, « nous avons mis en place, en 2023, un réseau Saint-Gobain qui s'est réuni les 19 et 20 décembre derniers ».

A cette occasion, « nos collègues des autres pays, notamment l'Indonésie et le Brésil, ont pu faire état à la direction du groupe représentée par son responsable aux relations humaines, du malêtre au travail, des pressions qu'ils subissent, du chantage à l'emploi, des licenciements prononcés pour inefficacité ou troubles musculo squelettiques (TMS) ».

Elle indique que « nous avons obtenu un engagement de la direction concernant le bien être mental et le respect des salariés » et « nous ne lâcherons pas l'affaire » jusqu'à arracher « un accord de groupe ».

> Elle rappelle que chez Saint-Gobain, il existe un socle social minimum instituant, par exemple, un congé maternité de quatorze semaines, ce qui est « une protection » pour les employées du groupe dans tous les pays où les femmes n'en bénéficient pas.

Soulignant leur utilité, elle invite à « faire vivre les réseaux des autres grands groupes ». La Fédération « continue de mener une activité internationale, ce qui n'est pas secondaire » puisque, pour « les élus et syndicalistes que nous sommes, la solidarité n'a pas de frontière », dit-elle, sachant que « si les salariés ont certains droits en France. c'est loin d'être le cas dans d'autres pays ».





*N*abila *M*eridja

(AVPS) souligne l'importance de « se saisir de la formation professionnelle » pour « agir efficacement » contre les atteintes « inadmissibles » à la santé mentale qui s'aggravent aujourd'hui dans les entreprises.

Au rang des attaques contre la formation, elle cite « la

Louis Perles

(Imerys, Secrétaire Général de l'UFR Verre & Céramique, pilote de la branche céramique) se félicite qu'au fil des assemblées générales « nous sommes toujours plus nombreux, tant au niveau des militants que des bases organisées », partageant les valeurs de la Cgt qui « nous permettent de célébrer ensemble cette magnifique victoire commune, qu'est la constitutionnalisation du droit à l'IVG fondamental pour l'émancipation des femmes ».

Le 10e congrès de l'UFR verre et céramique, en octobre dernier, a été, dit-il, marqué par « des discussions et une ambiance conviviale appréciées des congressistes ». Le conseil national élu, chargé de mettre en œuvre les résolutions adoptées par le

transformation du Droit individuel à la formation (DIF) en

Compte personnel de formation (CPF) » qui « permet au gouvernement de s'approprier les fonds mutualisés dédiés à la formation », l'obligation de créer son « identité numérique » qui « laisse en marge tous ceux qui n'ont pas la possibilité d'utiliser » internet ou « le reste à charge » pour les bénéficiaires du CPF, équivalent à 10% du coût des formations, qui « va, comme toujours, léser les mêmes, en particulier les plus précaires ».

Alors qu'elle représente « un enjeu primordial » dans un contexte marqué par la volonté de « limiter les mandats des élus », la formation, dit-elle, doit permettre de « gagner en confiance en vous » afin de « tenir tête au patronat », de « vous aider à mieux préparer vos entretiens annuels », et surtout de « sécuriser votre parcours

congrès, s'engage à travailler à « la continuité syndicale et au renforcement » dit-il, en indiquant qu'au fur et à mesure des avancées, un point sera fait « dans le journal fédéral et sur les réseaux

sociaux ».

la Cgt ».

Au sein de la Fédération, à laquelle « elle rend compte », l'UFR s'emploie, dit-il, à « maintenir le lien entre les syndiqués actifs et ceux qui partent en retraite », tout en restant « en contact avec l'Union confédérale des retraités » et « les Unions syndicales des retraités en territoire », car elle « s'attache à relier toutes les composantes des retraités dans

Il indique que « la section syndicale doit être aussi un

professionnel » compte tenu que « personne ici n'est à l'abri de se retrouver en chômage partiel, ou, pire, licencié ».

Elle indique que « l'AVPS propose des permanences régulières, confidentielles, pour répondre à vos questionnements professionnels, mais aussi personnels », sachant notamment que « le mal être au travail » peut « engendrer le burn-out ».

Elle invite à « nous contacter sans hésiter via le site internet ou par téléphone ».

Pour conclure, s'il est « difficile de penser à soi quand son l'habitude est de penser collectif », dit-elle, c'est cependant « en vous recentrant sur vous-mêmes que vous pourrez donner au parcours syndical toute l'importance qu'il mérite ».

lieu de rencontre, d'échanges et de loisirs, en harmonie avec nos valeurs Cgt », d'où la revendication de l'UFR « du droit pour les retraités à accéder librement aux locaux syndicaux ».

Sachant que la sécurité sociale intégrale « reste notre priorité majeure »,



poursuit-il, « prenant en charge l'autonomie et la fin de vie au même titre que la maladie », le congrès de l'UFR a décidé de « proposer une complémentaire santé aux retraités et futurs retraités » qui offre « des garanties acceptables » pour « des cotisations » accessibles, affiliée aux Mutuelles de France qui « gèrent aussi des établissements sanitaires. sociaux et médico-sociaux et militent pour une protection sociale effective pour tous, solidaire, basée sur une sécurité sociale au plus haut niveau ».

Il évoque aussi les élections européennes, en soulignant « le besoin de parvenir à élever le niveau social au sein de l'Union européenne ». S'il « ne s'agit en aucun cas de donner une quelconque consigne de vote », poursuit-il, « la participation à ce scrutin ne

peut se résumer à un vote sanction, soit par une abstention, soit par un vote pour des candidats ne préconisant pas la justice sociale ou, pire, pour des candidats d'extrême droite ».

> Pour lui, « nous pouvons, par notre vote, peser sur notre avenir et celui de nos enfants ».

Face à l'injustice, « les retraités Cgt sont toujours en première ligne », poursuit-il, et « leur mobilisation s'installe dans notre pays, qui se traduit par une participation massive aux manifestations, la signature de pétitions, la multiplication d'initiatives publiques ».

L'érosion de leur pouvoir d'achat se poursuit alors que « les moyens existent pour une revalorisation des pensions », dit-il,

d'où un nouvel appel à « retourner dans la rue le 26 mars pour une journée unitaire de mobilisation et de manifestations dans toute la France ».

Il invite « à populariser cette date auprès du plus grand nombre ». Après le 8 mars où les retraités « étaient également présents » compte tenu de « l'urgence à réduire le fossé entre les hommes et les femmes dont la pension moyenne est inférieure de près de 40% à celle des hommes », il invite à « mettre tout en œuvre. ensemble, pour construire une société plus moderne, plus sociale, plus égalitaire avec des salaires et des pensions corrects ».

Pour conclure, il se dit « fier » que deux femmes aient rejoint le conseil national de dix-sept membres « issus de quasiment toutes nos branches ».

#### André Berthalon

(IHS Verre et céramique) regrette de ne pouvoir annoncer « un doublement des abonnements individuels et collectifs aux cahiers de l'Institut d'histoire sociale des verriers et céramistes, ou l'adhésion de tous les syndicats et sections syndicales à notre IHS ».

Il estime que « nous ne sommes pas assez nombreux à en faire une priorité ». Il est pourtant, ditil, de « la responsabilité des actifs comme des retraités » de « participer à la préservation de l'histoire de notre Fédération » dont « les archives de l'ensemble de nos syndicats » sont porteuses.

> Pour autant, poursuit-il, « notre IHS a des ambitions, des objectifs précis et tracés et son activité est très soutenue ».

Pour lui, « notre objectif de travail commun avec nos syndicats doit permettre une prise en compte de notre héritage historique » et « la numérisation de nos archives devient une urgence ». Elles sont, en effet, « précieuses pour la rédaction de nos cahiers », poursuit-il, et « ne doivent pas, comme trop souvent encore, finir à la benne ».

L'IHS des verriers et céramistes est, dit-il, « disponible pour aider nos syndicats à gérer leurs archives et faire partager notre activité ». Même si « elle ne sera jamais leur première priorité », les actifs ont « un rôle à jouer pour la préservation de notre passé et de notre histoire », souligne-t-il. en les invitant *« fortement »* à *«* rédiger des articles dans les cahiers de l'IHS ».

Il livre à la réflexion de l'assemblée cette citation de Amadou Hampâté Bâ, le poète malien surnommé « le sage de l'Afrique », selon qui « quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

Pour conclure, « oublier notre histoire, c'est perdre nos repères, nos valeurs, notre mémoire qui font de notre syndicat Cgt un syndicat à part dans le paysage social de notre pays », dit-il.





Laurent Dufour

(Owens Illinois Puy-Guillaume) indique que « nous lançons une nouvelle enquête sur les risques psychosociaux (RPS), après celle démarrée en 2019 » qui n'a pu être menée à terme « du fait de l'épidémie de COVID ».

Julie Ramillon

(Actice) indique que pour réaliser cette enquête, « la démarche sera la même que celle adoptée en 2019 », avec un questionnaire qui a été enrichi de « quelques éléments portant notamment sur le harcèlement et sur les violences sexuelles et sexistes au travail ».

Pour autant, dit-elle, le questionnaire reste d'une longueur raisonnable pour « être facile à remplir ».

Avant de le distribuer, poursuit-elle, il faudra « indiquer en bas de page le nom de l'entreprise et le site ou l'établissement, y compris pour les grands groupes », de sorte à « nous permettre de coder les réponses en prenant en compte tous les détails ». Il faudra aussi « indiquer la convention collective » que les salariés interrogés « ne connaissent pas toujours ». Elle constituera, dit-il, un outil
« important » pour « contrecarrer toutes les enquêtes
menées par les directions ».
Très souvent, poursuit-il,
« les camardes élus dans
les comités centraux,
les CSE ou les chambres
patronales » manquent

« de chiffres précis » pour
 étayer leurs arguments, ce qui permet aux employeurs de « botter en touche ».

Pourtant, dit-il, « nous savons qu'aujourd'hui 60% des salariés sont en souffrance dans leur travail, et qu'ils sont 30% à subir des agressions physiques ou verbales ».

Le but de cette enquête, insistet-il, « c'est de nous armer pour mieux négocier » en « prouvant aux employeurs, éléments

Il est nécessaire « d'imprimer le questionnaire en recto verso avant de le distribuer », préciset-elle. Les salariés pourront y répondre « en ligne en flashant le QR code avec un smartphone », poursuit-elle, ou « en cliquant sur le lien figurant sur le site internet de la Fédération et en utilisant le code unique Cgtverre2024 ».

Ils pourront aussi choisir d'utiliser la version papier, « ce qui nécessite la mise à disposition d'urnes pour recueillir les questionnaires que vous devrez ensuite nous envoyer, par voie postale, à l'adresse indiquée sur le document », ajoute-t-elle.

L'enquête « est déjà en ligne » et pourra être menée « jusqu'au 30 juin », dit-elle, en conseillant cependant de « se fixer une date butoir » pour pouvoir, à l'approche concrets à l'appui, qu'une partie importante du salariat est en grande difficulté ».

Il appelle, par conséquent à « répondre massivement à cette enquête ».

En 2019, « nous avions recueilli 1700 réponses », du fait peut-être qu'il « s'agissait d'une première », poursuit-il, en se disant convaincu qu'un retour de « quatre ou cinq mille » réponses « issues de différents secteurs, nous donnera du poids pour négocier de meilleure façon ».

Après le rendu de l'enquête, en septembre, « nous créerons des groupes de travail pour préciser la façon dont nous nous en servirons et tracer les perspectives » d'action, conclut-il.

de l'échéance, « relancer les salariés » susceptibles d'avoir « oublié de remplir ou de rapporter le questionnaire ».

> Un retour devrait « vous être fait en septembre », indique-t-elle, en précisant que « les résultats 2024 s'accompagneront d'une comparaison avec ceux de 2019 ».



## Nolwen Chassard.

(Owens Illinois Gironcourt) indique qu'embaucher en CDI au terme de sa période d'apprentissage, il peut désormais, à vingtquatre ans, « s'investir dans la vie syndicale » de son entreprise.

La commission fédérale jeunes, dont il est membre, fait, ditil, le constat que « la société a changé ».

Les jeunes, dit-il, « n'ont pas forcément envie de faire toute leur carrière dans la même entreprise et n'ont plus le même rapport au travail ». La précarisation de l'emploi « les oblige à être plus mobiles » et « la peur du changement n'existe plus », y compris du point de vue géographique.

Depuis la dernière assemblée générale, en 2023, la commission jeunes « s'est réunie sept fois », indique-t-il, pour travailler à la mise en œuvre des orientations du 11e congrès fédéral, notamment la résolution 135.RA18 par laquelle « nous nous engageons à amplifier les activités revendicatives en direction des jeunes, à leur proposer une plus grande place aux seins des organisations de la Cgt et à faciliter leur accès aux responsabilités syndicales ».

Dans cet esprit, poursuit-il, « nous avons créé un nouveau livret » intitulé « du concret pour notre avenir », disponible sur le site de la Fédération, qu'il « invite vivement à lire ».

Il a été conçu pour « expliquer simplement pourquoi adhérer et se former à la Cgt, et renforcer la syndicalisation parmi les jeunes », dit-il, tout en « permettant aux camarades plus anciens de comprendre et porter nos revendications ».

Des vidéos sont en préparation sur Tic Toc, sachant que « les réseaux sociaux prennent une place importante dans la vie des *jeunes »* et que « nous devons nous servir de tous ces outils ». poursuit-il. « Nos repères revendicatifs » doivent être portés à la connaissance du « plus grand nombre de jeunes » afin qu'ils « se syndiquent et surtout qu'ensuite ils s'investissent » car. dit-il. « ils sont l'avenir de notre Fédération et de notre Cgt ».

Il rappelle que « la qualification de nos compétences et la reconnaissance de nos années d'étude et de nos diplômes » sont « une revendication principale » à laquelle les jeunes sont particulièrement sensibles, qui s'ajoute à « celle d'un SMIC à 2000€ nets » permettant de vivre « dans la société actuelle ».

Annonçant qu'une « fiche pratique de lecture simplifiée d'une fiche de paie » sera accessible dans l'espace militant du site de la Fédération, « à distribuer dans vos entreprises », il invite à « faire connaitre auprès des ieunes sur votre lieu de travail » l'existence de « la commission jeunes, active, disponible et à l'écoute ». C'est, dit-il, « un message à tous nos camarades anciens et moins anciens », sachant que « votre savoir qui nourrit les échanges et vos luttes actuelles nous motive à croire que tout est possible pour l'avenir de notre jeunesse et de notre Cgt ».



#### Mickaël Chalencon

(Eurofloat Salaise-sur-Sanne) souligne que « dans toutes nos entreprises les directions tiennent le même discours », selon lequel « le marché est à l'arrêt, les temps sont durs » en évitant de dire qu'ils « ne le sont pas pour tout le monde » puisque « les actionnaires de Saint-Gobain ont vu leurs dividendes atteindre des records ».

Les responsables aux relations humaines, poursuit-il, sont priés de diminuer les coûts en « réduisant les effectifs et en limitant les augmentations de salaires au taux de l'inflation calculé » selon l'indice INSEE « fort discutable ».

Il invite à « réfléchir aux stratégies à adopter pour freiner, voire stopper ce recul social » en utilisant. dans l'attente « d'une reprise du marché », des armes « différentes de celle de la grève dure ».



Il propose, par exemple, de « boycotter les instances paritaires » sachant qu'il « ne sort rien de positif de ces réunions », en sollicitant l'Inspection du travail pour « dénoncer l'absence de dialogue social et exiger le respect envers notre syndicat ».

Il propose aussi de saisir « les médias locaux » pour révéler « le véritable comportement des directions » qui n'hésitent pas à se présenter en « top employeur », tout en continuant « le travail à bras le corps pour fédérer les

salariés dans des actions à des moments stratégiques » comme « la présentation des vœux » afin de faire prendre conscience que « tout n'est que façade ».

Il invite aussi à « se regrouper entre sites », en l'occurrence entre le sien et « ceux de Chantereine et d'Aniche », de sorte à « impacter davantage la production » à l'occasion des mobilisations. Ainsi, dit-il « quand le marché repartira, nous pourrons taper du poing sur la table plus durement » et « nous irons chercher, par la force s'il le faut, l'argent de ceux qui s'engraissent sur le dos de leurs salariés, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, le respect de notre syndicat et des salariés que nous représentons ».

Pour conclure, il invite « à rester motivés et convaincus que nous gagnerons ces combats, coûte que coûte »



resteront jusque fin décembre 2024 », dit-il, pour y obtenir « des titres professionnels et tous les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) ».

Ils suivent différents modules, indique-t-il, et « nous faisons des stages en entreprise ». Vingt-cinq salariés « alternent une semaine en activité partielle » et « une semaine sur site », poursuit-il, tandis que « quinze autres sont en permanence sur site et dans le groupe ».

L'objectif affiché était de redémarrer la ligne B1 en 2026, dit-il, mais « aujourd'hui aucune remise en marche n'est constatée du fait de la conjoncture économique ». La direction générale, ajoute-t-il, propose, pour janvier 2025, « un maillage dans les entreprises de la région, un prêt de personnel dans le groupe, ou une mobilité volontaire sécurisée ».

Pour conclure, il fait état « d'un gros projet de redémarrage du groupe en 2028 sur le site de Boussois », avec « un four de nouvelle génération », conditionné à « une reprise de la demande de verre ».

# Christophe Sergent

(Saint-Gobain Glass France Emerchicourt) évoque la question des formations fédérales, dont « bon nombre sont annulées faute de participants ». Les raisons données en sont diverses.

Certains évoquent « le manque de temps syndical » ce qu'il qualifie de « faux prétexte » puisque « chaque élu a droit à 12 jours de formation par an », non déductibles des heures que lui confère son mandat.

« Nous constatons aussi que les élus ne souhaitent plus partir loin de chez eux pendant plusieurs jours », dit-il, en rappelant que « nous proposons aussi des formations sur sites ».

Enfin, d'autres avancent que « les formations de la Cgt seraient trop chères », poursuit-il, en estimant « malheureux » que des élus « préfèrent suivre des formations bateau faites par la direction à moindre coût et basées sur le point de vue patronal sans aucune référence aux valeurs de la Cgt », alors que la Cgt dispose d'un « site extraordinaire » à Gifsur¥vette, avec tout le nécessaire sur place, y compris « une documentation » très riche.

### Christophe Bertrand

(AGC Boussois) indique que son usine « l'un des deux sites historiques du groupe », en fonction depuis « cent vingt-cinq ans » est en « arrêt de production totale » depuis le 10 octobre 2022. Pour autant, dit-il « nous continuons de nous battre pour son redémarrage ».

La direction générale, poursuit-il, a décidé pour l'instant de « maintenir un noyau de compétences ». Quarante-six salariés sont dans « un dispositif de transition professionnelle au sein d'un centre de formation proche de l'usine, depuis le 31 janvier 2023 et y

Il indique que « la Fédération a mis en place un plan de syndicalisation » dont il invite « fortement » à prendre connaissance.

Il existe aussi. « au niveau confédéral, une formation intitulée découvrir la Cgt, à destination des salariés non syndiqués », indique-il. « Nous l'avons faite l'an dernier dans mon entreprise » et les « six participants sont tous sortis du stage avec leur carte Cgt », dit-il. Rappelant que « 10% seulement des syndiqués le restent lorsqu'ils partent en retraite ». il souligne la nécessité de « travailler sur la continuité syndicale ».

La Fédération est en train d'élaborer « un plan » sur la question, qui sera présenté lors « d'une journée de travail, le 5 septembre », dit-il, en souhaitant que « le plus possible de syndicats soit représentés par un référent sur ce sujet important ».

> Pour conclure, « avec la formation et la syndicalisation nous ne devons pas recommencer le passé, mais édifier l'avenir », dit-il, reprenant une citation de Karl Marx qu'il « a un peu modifiée ».



### Florian Boissière

(Terreal Roumazières) indique qu'après « des années de tension, le directeur de l'usine est venu me voir, le 7 avril à 14 heures, pour en découdre ». Menaces verbales puis bousculade physique, « m'ont conduit à porter plainte contre lui le lendemain », dit-il.

Après un mois d'arrêt de travail, poursuit-il, « la direction m'a payé trois mois à rester chez moi pour trouver une solution », une période qu'elle « a voulu prolonger », ce que « j'ai refusé ».

Il explique qu'il a alors « été changé d'unité et d'équipe », la direction demandant à ses nouveaux collègues « de ne pas me former ».

Depuis octobre dernier, « je vais travailler pour rien », ditil. Une médiation « a également échoué », poursuit-il, suite à quoi « il m'a été proposé la somme de 50 000 € contre mon départ », ce que « j'ai aussi refusé ». Aujourd'hui, « la direction générale négocie un détachement syndical à 100% », indique-t-il.

« Heureusement que mes collègues me soutiennent », poursuit-il, et « comprennent que l'acharnement contre moi » tient au fait que « je dérange notre directeur en faisant ce pour quoi j'ai été élu ».

> D'autres élus Cgt ont connu « le même traitement », dit-il, puisque « en quatre ans ce directeur en a fait partir deux » et « je suis le troisième sur sa liste ».

Pour autant, cette méthode n'a pas eu les effets escomptés par la direction, sachant que « lors des dernières élections », avec « des candidats dans tous les services et tous les collèges, nous sommes passés de trois à neuf élus et nous sommes aujourd'hui présents partout ».

Pour conclure, il remercie l'Inspection du travail de la Charente « qui fait un travail extraordinaire ». l'Union départementale de la Charente et l'Union locale de Charente Limousine qui « ont organisé une manifestation contre les discriminations syndicales devant *l'usine »*, la Fédération pour « son engagement, son aide et ses conseils » ainsi que « mes deux camarades présents à cette assemblée générale » Thierry Celerier et Mickael Bolteau « pour leur soutien sans faille ».





Céline Gourdain

(Nigermat Blangy-sur-Bresle) fait part d'un « manque de respect » dont elle a été victime, le 7 février à 6 heures du matin.

Alors qu'elle était en train de discuter avec un salarié dans « le cadre d'une tournée d'atelier », elle a été bousculée par un chef d'atelier qui l'a traitée notamment de « suce boules ». Sa protestation a déclenché de nouvelles insultes, plus grossières les unes

que les autres, doublées de gestes menaçants. « Il pensait me dominer et me rabaisser par ces paroles agressives », dit-elle, mais « il est tombé sur la mauvaise personne », car « je lui ai tenu tête », en lui demandant « pour qui il se prenait pour me parler de cette

Loin d'en rester là, cet individu a adopté une attitude laissant penser qu'il pouvait la frapper, « persuadé sans doute » que « j'allais partir en pleurant », ditelle. Ce faisant, « il avait oublié que je suis une déléguée syndicale de la Cgt dont la devise est le rapport de force ».

De cette altercation elle a informé sa direction qui s'est montrée « outrée par ce comportement inacceptable » et a convoqué ce chef d'atelier à qui elle a donné « un simple avertissement », comme quoi, dit-elle, « il y a encore beaucoup de travail à

accomplir dans ces petites entreprises où certains salariés hommes se prennent pour des cow-boys vis-à-vis des femmes ».

L'Union locale de Eu a organisé une distribution de tracts devant l'usine

« De tels faits ne devraient plus se produire dans nos entreprises », qui, dit-elle, « malgré mon caractère fort, m'ont affectée et révoltée ». Le soutien de « tous mes camarades de l'Union locale, de l'Union départementale et de la Fédération » a été précieux « pour calmer ma colère », poursuit-elle, en se disant « énor*mément reconnaissante »* pour tous « les appels et messages » qu'elle a reçus et « fière et honorée d'avoir une si grande et merveilleuse famille qui s'appelle la Cgt ».

Pour conclure, « sachez que je ne lâcherai rien », dit-elle.

Stéphane Sarantis

(Isover Orange) évoque les outils existants CoGitiel et CoGeTise dont « il faudrait », dit-il, « qu'ils soient plus accessibles et simples d'utilisation », en particulier pour « les petits syndicats que nous créons » et plus généralement pour tous les autres.

Il insiste pour dire que « nous attendons au plus vite la nouvelle version » de CoGiTiel, afin que « nos trésoriers » qui « ne sont pas des comptables » aient « moins peur de prendre cette responsabilité » et « surtout qu'ils puissent



terrain » plutôt qu'à « faire de la comptabilité ».

# Freddy Camus

(Saint-Gobain Glass France SGR Compiègne) souligne que « nous ne sommes pas seuls à ne rien lâcher » puisque « le gouvernement et ses subordonnés » font de même.

En témoignent les « quatrevingt propositions en cours de préparation » publiées par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), dit-il, dont l'objectif affiché est de « mettre fin à la complexité administrative ».

Il s'agit, en réalité, poursuit-il, de réduire « à nouveau les droits des salariés », d'appauvrir « le code du travail et directement nos conventions collectives ».



Il est ainsi envisagé « d'autoriser la consultation du CSE postérieurement à la prise d'une décision par l'employeur », dit-il, « de rendre facultative la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE) en la limitant aux seuls cas où les représentants du personnel en font la demande expresse ».

Il s'agit aussi, poursuit-il, « de

Stéphane Blondeau

(Isover Châlons-sur-Saône) se dit « ravi » de « voir autant de monde et en particulier autant de jeunes dans la salle », preuve que « notre activité revendicative » est réelle et efficace.

A Châlons-sur-Saône, dit-il, « dans un contexte difficile » caractérisé par « une baisse d'activité » et un rétrécissement « de nos marchés ». la direction a eu « l'envie de nous mettre à l'épreuve » sur un accord de performance

## Sandrine *D*eubel

(Isover Orange) souhaite savoir si « nous pourrions faire l'effort de dématérialiser les cartes syndicales », sachant que « les jeunes

réduire la fréquence de réunion du CSE et le nombre de ses membres, de diminuer le nombre d'heures de délégation, de remonter à cent le seuil de déclenchement des obligations qui existent

aujourd'hui à partir de

des élections du CSE à des candidatures libres dans les entreprises de moins de 300 salariés.

Parmi ces propositions figure également « la possibilité pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés de qualifier d'accord collectif le texte proposé par l'employeur et approuvé par les salariés sans mandatement syndical », ajoute-t-il, « de permettre de déroger à la durée minimum de 24 heures pour les contrats de travail à temps partiel, de supprimer le nombre limite d'avenants

de compléments d'heures, de supprimer l'homologation par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi et des solidarités (DREETS) des procédures de rupture conventionnelle sauf pour les salariés de plus de 60 ans. de réduire de douze à six mois le délai pour saisir le conseil de prud'hommes en cas de contentieux ».

En clair, dit-il, il s'agit de « hacher les acquis sociaux des salariés et émincer les représentants du personnel ».

Face à cela, il pose la question de savoir ce que « nous devons faire dans nos syndicats », en soulignant que, plutôt que de « rester seul sur le terrain ». il faut « se rassembler pour gagner ».

collective (APC) qui « nous aurait fait perdre pratiquement tous nos droits », en instaurant notamment une « polyvalence à outrance ».

> Il indique que « nous avons bataillé et réussi à repousser cet accord », un des « pires qui puisse être proposé dans le cadre d'une réorganisation », et alerte sur « ce qui pourrait se passer ailleurs » dans cette période « un peu compliquée ».

ne veulent pas tous des cartes en carton ».

Aujourd'hui, dit-elle, « tout se fait via des applications téléchargées sur le téléphone ».



De la même façon, poursuit-elle, il serait « utile » de dématérialiser le journal fédéral » que « certains syndicats commandent en moins grande quantité », soit parce que « la distribution ne se fait pas » soit parce que « les jeunes lisent moins ».

# Stéphane Leroy (Owen Illinois Vayres) indique

(Owen Illinois Vayres) indique que « dans cette conjoncture économique et sociale difficile », au terme d'une bataille de plusieurs mois, « nous venons de réussir à faire évoluer un accord nommé temps partiel R8O qui date de 1975 » et avait été complété, depuis, par « divers avenants ».

Il prévoyait, jusqu'à présent, qu'à partir « de cinquante-cinq ans, les salariés d'Owen Illinois, postés et journaliers, travaillent un jour de moins par semaine », ce qui, de fait, constitue « une reconnaissance de la pénibilité dans l'industrie verrière ».

Avec la « réforme infâme des retraites », cet accord qui portait sur les cinq dernières années de la carrière continue de prendre effet « dès cinquante-cinq ans » mais il s'applique désormais « sur sept ans » et les salariés vont en bénéficier « jusqu'à soixante-deux ans ».

C'est « une bonne chose », dit-il, sachant que « toutes les entreprises ne sont pas enclines à négocier de tels accords » alors que « la plupart d'entre nous exercent un métier très pénible ».

me and a second of the second

Pour conclure, il invite « tous ceux qui le souhaitent » à venir le voir pour « plus de détails ».

Or

## Laurent Dufour

(Owen Illinois Puy-Guillaume) rappelle tout d'abord que « le journal fédéral est statutaire » et que « sa dématérialisation » nécessiterait, selon lui, « de modifier cette partie de nos statuts ».

Il évoque « le travail des femmes » dans les entreprises du verre et de la céramique. Il y a vingt ans, dit-il, « notre Fédération n'était pas encline » à favoriser l'accès des femmes à « nos métiers qui sont très difficiles ».

Or, pour lui, cette question *« doit aujourd'hui être une de nos* 

priorités », sachant que les employeurs prétendent « être prêts à embaucher des femmes », mais seulement aux postes les moins pénibles et en aucun cas « dans les métiers du verre à chaud ».

Il invite à « faire le pari » que « permettre aux femmes d'accéder à tous les métiers du verre et de la céramique obligera les employeurs à réduire la pénibilité, en travaillant notamment sur le port de charges, les rythmes de travail et les horaires décalés », ce qui sera profitable pour « tous les salariés dans nos champs professionnels » et réduira « les difficultés de recrutement ».

Il estime que « demain la Fédération va devoir être offensive sur le sujet », afin que « nous puissions dire que les femmes ont toute leur place dans nos métiers ».

#### *J*ean-Claude *P*atron

(retraité Chantereine) souligne que « l'urgence sociale » est « un problème » auquel « il va falloir que nous nous attachions pour gagner le pari de la mobilisation ».

Il rappelle que « depuis des années, nous réfléchissons sur la qualité de vie syndicale, l'implication de nos adhérents pour faire émerger les revendications et pour obtenir des accords qui ne soient pas dictés par les patrons », en particulier « sur la santé au travail et les conditions de travail, la prévention et les retraites ».

En tant que retraités, « nous avons une activité relativement importante », poursuit-il, et « nos effectifs sont passés de cinquante à soixante-quinze », une progression dont il espère qu'elle « va se poursuivre ».

Il indique aussi que « nous nous sommes fortement impliqués sur la question de la santé ». A Thourotte, dit-il, « nous avons une mutuelle au sein de la Fédération des Mutuelles de France », avec laquelle « nous avons monté une pharmacie, deux centres optiques, une maison de retraie de quatre-vingt-six lits, un centre de santé » dans lequel exercent « des médecins ». Il se félicite de ce que « nous aurons l'honneur d'accueillir le bureau de l'UFR, en juillet, pour lui présenter la façon dont nous sommes organisés ».

Si la santé « doit être préservée plus que tout pendant la période d'activité », dit-il, « elle doit l'être aussi après ». Alors que « nous entendons souvent chanter les louanges du 100% sécurité sociale », poursuit-il, « beaucoup d'entre nous sont adhérents à des complémentaires » qui s'emploient à « affaiblir la sécurité sociale », d'où la nécessité de « nous regrouper dans la seule Fédération qui convienne » à savoir la Fédération des Mutuelles de France.

Si « les actifs ont beaucoup de sujets à traiter », poursuit-il, « avec un peu de bonne volonté, en nous dotant de référents », il est possible, malgré « les freins » qui existent, de convaincre ceux qui partent à la retraite de « rester syndiqués ».

Il précise que « nous accueillons tous ceux qui quittent l'entreprise, y compris ceux qui n'ont pas été syndicalement très actifs, ou même n'étaient pas syndiqués ».

Il indique que « nous avons besoin de matériel à distribuer » et souhaite que « toutes nos expressions syndicales mettent en valeur la convivialité et l'amitié qui nous rassemblent actifs et retraités ».

Il indique également que « nous sommes deux cent quatre-vingt mutualistes » avec « des cotisations et des prestations relativement confortables » et invite la Cgt à avoir « une position un peu plus précise » sur l'action de « la FNMF qui, dès la sortie de la guerre s'est opposée à la sécurité sociale », à la différence de la FMF qui a « toujours agi »

pour faire « non pas de la complémentaire santé, mais de la prévention ».

Pour lui, « nous aurons rempli notre mission à partir du moment où les mutuelles n'auront plus à faire que de la prévention, de la naissance à la mort ». Pour conclure, il réitère son invitation à « adhérer à la Fédération des Mutuelles de France », qui est « un mouvement d'action et non pas d'accompagnement ».

Jérémy Lefèvre (Verrerie Ouvrière d'Albi) indique

(Verrerie Ouvrière d'Albi) indique que des mesures de chômage partiel pourraient s'appliquer, de septembre à décembre 2024, dans trois des sept usines que le groupe possède en France et cela alors que Verallia a vu son chiffre d'affaires augmenter de 16,5% en 2023 par rapport à 2022 atteignant 3,9 milliards €, pour des résultats nets en progression de

33,7% atteignant 475 millions € contre 356 millions en 2022.

Comme quoi, dit-il, « la crise ne frappe pas tout le monde ». Les NAO ont débouché sur « une augmentation de 1,8% », et même si elle s'ajoute aux 3% obtenus en avril 2023 par anticipation sur 2024, dit-il, « les augmentations de salaire ne sont pas

du tout à la hauteur ». Même s'il sera « très compliqué d'appeler les salariés à la grève ou à la mobilisation pour les salaires avec des fours à l'arrêt », poursuit-il, « nous avons donné rendez-vous à la direction en septembre » et quand « ils auront besoin de bouteilles » alors « nous nous mettrons certainement en action pour obtenir ce qui nous manque ».

Malgré « les années compliquées que nous avons traversées chez Verallia », poursuit-il, « grâce aux actions du syndicat, la Cgt a progressé de 3,5% sur les sept sites pour atteindre 61,72% avec quarante-neuf élus sur quatre-vingttrois », preuve que même « dans des conditions très difficiles,

nous pouvons agir et obtenir des résultats positifs ». Pour le 8 mars, poursuit-il, « malgré le travail fait », la mobilisation a été « un peu plus compliquée que nous le pensions ». A la VOA, « des salariées se sont mises en grève » et la manifestation à Albi a rassemblé trois cents personnes, dit-il, « ce qui n'est pas beaucoup ». Pour autant, poursuit-il, « c'est un bon début » et « après des années de travail » sur le sujet « nous sommes sur la bonne voie ». Il indique que « nous avons obtenu, pour les référents, vingt heures » qu'ils pourront utiliser « pour faire de la prévention sur le terrain » et insiste sur la nécessité « d'aller chercher des nouveaux droits », sachant que « les textes ne prévoient rien » pour les référents.

## Erwann Gilbert

(Isover Chemillé) fait état d'un « investissement » à Chemillé qui a permis l'installation d'un four SBM « conçu pour recycler nos déchets de laine de verre », ce qui « est une bonne chose pour l'environnement ».

Le point négatif cependant, c'est que « sur les 12 millions € qu'a coûté cette installation », Saint-Gobain « n'en a payé que quatre », les huit millions restant ayant été « financés sur fonds publics », officiellement « en contrepartie d'embauches ».

Alors que pour la Cgt « il fallait dix salariés pour faire fonctionner cet équipement », au départ « la direction n'en a mis que cinq à disposition », avant que « sur insistance de notre syndicat », leur nombre soit porté à sept, mais « le compte n'y est pas ».

Pour conclure, « ce sont toujours les plus gros qui refusent de débourser un centime et qui profitent de tout », dit-il, et « c'est l'argent public qui sert à payer les investissements de Saint-Gobain ».

et dit-il, c qui sse-

## David Lotte

(Verescence Mers-les-Bains) évoque les élections professionnelles qui se sont déroulées les 5, 6 et 7 décembre derniers dans son usine.

Avec « 84% de taux de participation dans le collège ouvriers et employés et 77% dans le collège techniciens et agents de maitrise », la Cgt recueille « 65,6% des voix chez les ouvriers et employés », ce qui fait augmenter au global « notre taux de représentativité de 64% » par rapport « au cycle précédent 2019-2023 ».

Il indique aussi que « nous avons gagné six nouveaux syndiqués en janvier 2024 et cinq de plus en février ».

Preuve que « tout travail syndical de terrain paie », dit-il, en estimant que « avec une Cgt forte de propositions et forte en adhérents, tous ensemble nous allons réussir », sachant que « je suis convaincu que nous avons ce même objectif dans toutes les entreprises ».



Cette échéance a nécessité de

« remotiver les élus dont certains peuvent penser que le combat va être facile ». ce qui « n'est jamais le

cas ».

Il faut, dit-il, « rester centrés sur nos responsabilités », sachant qu'il est « hors de question de laisser la place aux autres ».

A ce propos il tient à remercier Philippe Thibaudet et Stéphane Leroy pour leur aide, notamment lors de l'assemblée générale début janvier.

> « Nous montons en puissance », en matière de communication. dit-il.

Pendant trois journées « nous serons présents devant l'usine pour aller à la rencontre de tous les

salariés », afin de « leur expliquer ce que nous leur avons apporté, les grandes avancées que nous avons obtenues et la vision qui est la nôtre pour l'avenir de l'usine », ce qui est résumé dans « un petit livret que nous avons réalisé ».

Une journée supplémentaire de distribution de tracts est prévue car « nous avons appris qu'un autre syndicat avait décidé d'y être présent », alors que « la place devant l'usine est la nôtre et pas celle des autres organisations », dit-il.

Il précise que la Cfdt présente des listes où figurent les noms de salariés qui n'en ont même pas « été prévenus ou ne l'ont pas souhaité » et qui, pour certains, « sont syndiqués à la Cgt », ce qui « participe largement à notre publicité », dit-il, en assurant que « nous allons bien nous en servir dans les semaines qui viennent ».

# *N*adine *C*zorny

Gérald Minni

(Owen Illinois Gironcourt) indique

que « comme tous les syndicats »

du groupe « nous entrons dans la période des élections profession-

nelles qui, sur Gironcourt, se dé-

rouleront du 3 au 6 avril 2024 ».

(Verescence Abbeville) revient sur 8 mars pour dire que « la défense des droits des femmes » ne peut se satisfaire d'une journée par an et souligne que « c'est bien chaque jour que nous devons agir ».

Évoquant « la mise en cause de l'avortement dans certaines contrées des États-Unis et les féminicides trop fréquents », elle indique que « les violences sexistes et sexuelles sont partout, pas seulement dans la rue ou le foyer mais bien aussi dans les entreprises ».

Alors que « le gouvernement s'inquiète du taux de fécondité en France », poursuit-elle, « les contours du futur congé de naissance qui doit remplacer

le congé parental, courant 2025 après concertation avec les partenaires sociaux, commencent à se dessiner. Il prévoit « une indemnisation journalière proportionnelle au salaire antérieur dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 1800 € », explique-t-elle. Sa durée « sera bien inférieure à celle du congé parental », poursuit-elle, sans qu'il soit encore précisé « si les deux parents pourront prendre ce congé de naissance en même temps ».

Rappelant que le congé menstruel a été rejeté, elle souligne que pour le gouvernement, « les droits des femmes ne doivent surtout rien coûter ni à l'État ni aux employeurs » et que « des propositions de ce genre ne peuvent » être qualifiées « d'avancées ».

Concernant les violences sexuelles et sexistes, elles considère que « dans nos syndicats et dans nos entreprises », bien trop souvent « les gens ferment les yeux et les oreilles sur les faits connus » car « nous ne voulons pas de scandale », laissant « les victimes seules ».



Pour elle, « cet héritage du patriarcat est encore bien trop souvent présent dans les mentalités, que ce soit dans les foyers ou dans le monde du travail ».

Elle indique que « notre commission égalité au sein de la Fédération essaie de faire évoluer les consciences en participant activement à la lutte contre toutes les formes d'inégalités ».

Cette année encore « nous avons réalisé un livret pour le 8 mars », envoyé dans les syndicats, qui « a été particulièrement apprécié dans les Unions locales et départementales », poursuit-elle, en soulignant qu' « il y a beaucoup de travail à accomplir pour qu'un jour nous puissions faire du 8

mars une fête plutôt qu'une alerte sur les droits des femmes ».

> Pour elle, « le travail va mal », qui « fait mal aux corps et mal aux esprits ». Elle pose la question de savoir « quel plaisir les salariés peuvent avoir à venir au travail sans ce supplément d'âme que constitue la solidarité », sachant que, désormais, ils sont soumis « au Lean Management », caractérisé par « une organisation très centralisée et hiérarchique » où il est question essentiellement de « compétitivité, profitabilité, croissance et concurrence » sans « aucune écoute des travailleurs » et où « le bien-être au travail n'a aucune place ».

Dans ce contexte, dit-elle, « la parole ne peut se libérer » et il « n'est pas possible de savoir s'il y a de la violence conjugale ou de la maltraitance ». Il est temps de « libérer la parole et de dénoncer » les faits inacceptables, dit-elle, en soulignant la nécessité « absolue que chacune et chacun prenne ce sujet à bras le corps, au même titre que la pénibilité ou les salaires ».

Pour conclure, « c'est maintenant que nous devons nous y mettre » pour que « le travail ne soit plus considéré comme un coût, mais comme un atout » et pour « mettre fin à tous ces maux qui apportent le mal travail, sans en rester aux mots », dit-elle.





# ASSEMBLÉE GENERALE 2024







































Sophie Binet

(Secrétaire générale de la Cgt) adresse tout d'abord « un grand merci à Philippe Thibaudet et à toute l'équipe fédérale » pour avoir accepté, après « une sortie du congrès confédéral sportive » de « mettre à la disposition de la Confédération votre ancien secrétaire général Mohammed Oussedik », en dépit de « certaines difficultés » qui en ont découlé « pour vous ». Pour « mener les très nombreux chantiers que nous avons au plan confédéral », dit-elle, « il est vraiment important d'avoir » le concours « de camarades expérimentés qui connaissent très bien l'organisation et les enjeux industriels » dont « nous devons améliorer la prise en charge au plan confédéral ».

Elle revient sur « le contexte actuel où les rapports de classe se tendent, ce qui se sent très concrètement sur le terrain ». Les gens « voient de plus en plus clair quant aux impasses sociales et environnementales des politiques néolibérales », dit-elle, ce qui « est positif ».

En témoignent « les fortes mobilisations comme celle que nous avons connu pour les retraites ». Mais comme « le capital ne veut rien lâcher et surtout pas les richesses qu'il nous vole, l'affrontement est plus violent ». Il se traduit par « davantage de répression au niveau national interprofessionnel, mais aussi dans les entreprises » et « par une reprise en main violente des médias ».

Aujourd'hui, « pour le néolibéralisme, la démocratie est un problème », dans la mesure où elle nécessiterait, par exemple, « l'organisation d'un referendum sur la réforme des retraites, qui déboucherait sur son rejet et la ferait du même coup tomber ». Voilà pourquoi « une partie du capital et du patronat est en train d'organiser, en toute connaissance, une alliance objective avec l'extrême droite ».

C'est le cas de Vincent Bolloré dont la stratégie est « de construire un empire médiatique à l'image de Fox news aux États-Unis ».

C'est le cas aussi, poursuit-elle, « d'un certain nombre de petits patrons » représentés notamment par la CPME qui « a pris un vrai tournant poujadiste » comme le montrent ses propositions, sachant qu'en cas de suppression du monopole syndical au premier tour des élections, « ce sont des listes d'extrême droite qui vont s'implanter dans les entreprises ».

Elle fait état de « plusieurs éléments clefs sur lesquels il nous faut travailler ».

Pour « avoir les mains libres », dit-elle, « ils veulent installer un climat de fatalisme et de démobilisation ».

Leur refus de « lâcher sur la réforme des retraites », souligne-t-elle, visait « surtout à installer l'idée selon laquelle se mobiliser ne sert à rien ». D'où « l'importance pour nous de cultiver notre jardin syndical », poursuit-elle, « et d'arroser les graines que nous avons semées pendant la mobilisation contre la réforme des retraites », au premier rang desquelles « l'unité syndicale » que « nous avons réussi à maintenir jusqu'au bout » et que « nous arrivons à maintenir encore aujourd'hui », ce qui « est très important au vu des attaques qui se préparent ».

Elle souligne, en outre, que « cette unité syndicale est maintenue sur la ligne de classe de la Cgt », sachant que des organisations syndicales qui « avaient rangé leurs baskets au fond de leurs placards » les « ont ressorties pour être présentes dans les manifestations des 13 novembre et 13 décembre 2023 et du 8 mars dernier ».

Ensuite, et c'est aussi « un point positif », dit-elle, « nous avons remis le syndicalisme au centre ».

Dans les sondages, « les syndicats atteignent un niveau de popularité assez inédit », soulignet-elle, ce qui « se traduit par de la syndicalisation supplémentaire et de nouvelles opportunités sur le terrain en direction de publics qui pouvaient être éloignés de la Cgt ».

Elle se dit « très impressionnée par tout le travail que vous faites autour du 8 mars », ce qui est « très important » puisqu'il s'agit « d'une bataille de justice pour les femmes », mais aussi « d'un enjeu pour la Cgt » en ouvrant la possibilité d'une syndicalisation

de femmes « qui pensaient que la Cgt ne se battait pas pour elles », de jeunes « pour qui cette question est importante » et « d'ingénieurs cadres et techniciens ».

Saluant à ce propos « les progrès importants » réalisés dans le champ professionnel de la Fédération, elle précise que si « l'unité syndicale » joue un rôle « très positif », elle ne doit pas conduire à « un partage des rôles avec la CGC » à qui il reviendrait de « s'occuper des cadres » tandis que la Cgt « s'occuperait des ouvriers et employés », ce qui organiserait « la division du salariat » et serait donc « délétère ».

A la Cgt « évidemment nous nous occupons des ouvriers et nous continuons à le faire ». dit-elle. mais « nous nous occupons aussi des cadres, techniciens et agents de maitrise ».

Elle souligne le besoin de « soigner notre organisation », d'où le lancement par la Confédération du « plan de congrès des syndicats » et insiste sur l'importance de « faire le point » sur cette question afin que « tous nos syndicats aient une vie démocratique » et qu'ils soient en conformité, par exemple, avec « les règles de la représentativité ».

Rappelant que « l'extrême droite est aux portes du pouvoir », ce qui signifie qu'elle « peut y arriver », elle souligne la nécessité que « notre organisation soit solide », sachant que si « les rapports de classe se tendent » aujourd'hui, « ce n'est rien comparé à ce qui peut arriver si cette catastrophe se produit ». Il faut donc, poursuit-elle, « mettre notre organisation en sécurité » et « prendre très sérieusement soin de notre jardin syndical ».

Elle insiste pour dire « qu'il ne faut pas laisser les idées d'extrême droite s'installer dans l'organisation ». Quand elles s'expriment, poursuit-elle, il faut « pousser le débat avec les camarades » et, le cas échéant, faute de résultat « consommer le divorce ».

Au rang « des points d'appui dont nous devons avoir conscience », elle ajoute le fait que l'acharnement dont E. Macron fait preuve « lui a fait perdre sa majorité parlementaire », raison pour laquelle « il parle de réformer par décrets sans passage devant l'Assemblée nationale ».

> Elle en vient à « la question de la bataille des retraites », qui, rappelle-t-elle, pour la Cgt « n'est pas terminée ».



Soulignant « la grande victoire » remportée à Chantereine sur l'amiante, elle indique que « vos batailles par exemple sur les aménagements de fin de carrière » sont « très importantes », car elles sont « des points d'appui au niveau interprofessionnel ». C'est la raison pour laquelle, poursuit-elle, « nous avons sollicité la Fédération » et Daniel Armiel pour participer à « la négociation sur l'emploi des seniors notamment ».

Alors que cette négociation « est dans sa dernière ligne droite », dit-elle, « nos efforts commencent à payer » face à « une stratégie de diversion » qui étaient celle de la Cfdt d'une part et du patronat d'autre part. Grâce au travail de la délégation Cgt, « nous sommes en train d'évacuer de la négociation le CETU qui était le sujet de la Cfdt alors qu'il ne répond en rien aux problèmes centraux que se posent les séniors au travail » et « nous avons réussi » à construire « une plateforme unitaire de toutes les organisations syndicales » faite « de propositions communes sur des aménagements de fin de carrière, des départs anticipés, la prise en compte de la pénibilité », qui fixe « une ligne rouge commune concernant le CDI sénior » sur lequel le patronat « voulait centrer la négociation ».

Elle aborde « la question des contradictions entre le social et l'environnemental qui sont de plus en plus fortes », dans la mesure où « tant que le capital refuse de mettre en cause l'accaparement des richesses, c'est nous qui passons à la caisse », comme « vous le vivez quotidiennement dans vos industries ».

La Fédération du verre et de la céramique « est parmi les premières à avoir travaillé, depuis de longues années, sur ces questions »

et a aussi participé avec l'Ugict à la construction du « radar environnemental », rappelle-t-elle. C'est d'autant plus important, poursuit-elle, que « vous êtes impactés par l'augmentation des prix de l'énergie », dit-elle, d'où « le besoin d'élaborer des projets industriels permettant de limiter la consommation énergétique de vos industries » afin « d'avoir une production de verre et de céramique qui soit moins carbonée ou décartonnée ». C'est notamment ce « qui fera l'avantage compétitif de la France » contrairement à « la baisse des salaires ».

La mise en place d'un « grand plan d'isolation des logements, un grand plan d'anticipation environnemental sur la question du bâti », poursuit-elle, « relancerait vos industries de façon majeure » et « appuierait notre bataille pour la relocalisation industrielle en permettant de construire des filières ».

Le problème, dit-elle, c'est que « le gouvernement est dans le coup par coup, sans aucune anticipation du défi environnemental ». Elle rappelle que « nous avons décidé ensemble d'organiser des États généraux de l'industrie et de l'environnement, le 28 mai à Montreuil » auxquels « il est important que vous participiez très nombreux et nombreuses ».

Les têtes de listes aux élections européennes seront invitées, car « nous voulons faire en sorte que le débat se fasse sur nos bases » pour montrer que « les propositions de la Cgt permettent de dépasser les contradictions entre le social et l'environnemental, et de combattre ainsi l'extrême droite qui prospère sur les impasses sociales » qui s'en suivent.

« La bataille pour l'industrie pose évidemment la question des aides publiques », poursuit-elle, en rappelant que « la Cgt passe son temps à dénoncer le scandale des 200 milliards d'aides publiques accordées aux entreprises. chaque année, sans contrepartie ni évaluation ». Elle insiste sur la nécessité de « gagner leur conditionnement à un avis conforme des CSE » qui serait « un pont d'appui central pour redonner du pouvoir » aux représentants des salariés et « pour évaluer à quoi servent les aides publiques aujourd'hui captées par les actionnaires. les dividendes et maintenant les rachats d'actions ».

Aujourd'hui, poursuit-elle, « nous avons un gouvernement de campagne », avec « un premier ministre qui a été choisi pour préparer les élections européennes ».

Il n'est « donc pas du tout disponible ni intéressé pour échanger avec les organisations syndicales », dit-elle, qui « découvrent les informations dans la presse ». S'ils « ont compris » que pour « éviter un trop mauvais score aux européennes », et que « les Jeux olympiques et paralympiques ne soient pas une catastrophe » ce n'était « pas le moment » d'annoncer « des réformes régressives qu'ils préparent dans le secret ». poursuit-elle. Mais, « ils risquent de le faire à la rentrée », poursuit-elle, que ce soit « en matière d'assurance chômage, d'austérité, de droits conjugaux pour les retraités, de désindexation des retraites ou de code du travail avec. sous prétexte de simplification, un recul des droits sociaux ».

Elle souligne, par conséquent, la nécessité de « se préparer, sans attendre, pour anticiper » ces annonces et de « dire tout de suite aux syndicats de bloquer l'automne » en vue d'un

« affrontement frontal avec le gouvernement et le patronat » qui nécessitera une mobilisation suffisante « pour empêcher l'entrée en vigueur de ces réformes ». Elle indique qu'« au plan confédéral nous travaillons déjà à l'unité syndicale avec les autres organisations et à une stratégie », les Fédérations se réunissant cet après-midi (13 mars). Il s'agit, ditelle, de « travailler, sans attendre, à la coordination de la Cgt pour être au rendez-vous de la lutte à la rentrée et mettre en échec le patronat et le gouvernement ».

> Elle évoque les quatre-vingt ans du programme du Conseil national de la résistance qui « est central pour la Cgt » puisque « c'est aussi la Cgt qui l'a écrit ».

Elle rappelle que « le dernier président du CNR, après Jean Moulin et Georges Bidault, était Louis Saillant, un camarade de la construction », et que « le Conseil national de la résistance était composé pour un tiers de syndicalistes essentiellement de la Cgt ». Ce programme, dit-elle,

« est donc notre patrimoine », d'où « l'importance de fêter cet anniversaire » pour « nous projeter vers l'avenir ».

Elle souligne aussi l'importance « quand nous avons des moments de doute dans cette situation difficile » de « se plonger dans notre histoire ». C'est le moyen, dit-elle, de se souvenir que « nos ainés, tous les résistants et résistantes de la Cgt ont été en capacité, aux heures les plus sombres de l'histoire, alors que leurs vies étaient menacées et que pour un tiers d'entre eux les membres du CNR ont été arrêtés, torturés, déportés et morts pour certains » ont été en capacité « d'écrire ce programme révolutionnaire « Les jours heureux » et d'envisager l'avenir ».

Elle ajoute que « s'il y a vraiment un mot qu'il faut toujours avoir en tête en tant que syndicaliste, c'est l'optimisme », non pas « celui langue de bois de nos dirigeants qui disent tout l'inverse de ce qu'ils font », mais « l'optimisme de combat de la Cgt ». Henri Krasucki « avait l'habitude de citer Goethe » pour qui « les pessimistes se condamnent à n'être que des spectateurs », dit-elle, et « c'est la raison pour laquelle il nous faut porter notre optimisme de combat qui revient à dire que rien n'est écrit d'avance et que c'est la Cgt qui oriente le sens de l'histoire ».

En 1934, poursuit-elle, « c'est la Cgt qui a empêché l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir, en se réunifiant, en organisant les grandes grèves de 1936 ». C'est la Cgt qui « par son rôle dans la Résistance a contribué à la libération de la France et surtout à ce que cette libération ne se fasse pas sous l'égide des américains ou par la restauration d'un gouvernent Vichy bis », ajoute-t-elle, « mais sous l'aune de grandes conquêtes sociales ».

Pour conclure, « plus que jamais, nous le savons, c'est notre syndicalisme et donc l'action de chacune et chacun d'entre nous, qui peut inverser le cours de l'histoire », dit-elle.



# PROPOS CONCLUSIFS



Philippe Thibaudet

(Secrétaire général de la Fédération) remercie Sophie Binet de donner « des perspectives, des repères et des éléments de motivation » pour « notre implication dans la Confédération, dans l'action de toute la Cgt, partout où nous sommes implantés ». Il salue « l'espoir que tu soulèves parmi les militants » d'une Cgt « un peu plus fraiche, un peu plus dynamique » que « tu incarnes ».

Il estime que « notre Fédération, aborde avec bienveillance » les engagements du 53e congrès confédéral à « retrouver des relations pacifiées grâce à notre culture de débats et notre culture de la lutte », convaincue que « nous ne sommes pas là pour créer des conflits entre nous, mais pour identifier nos problèmes et mettre en place les conditions qui nous permettent de les régler ».

Il fait état des « retours très positifs » sur « la communication » de la Confédération tout comme sur « l'atterrissage de la bataille pour les retraites » qui était « difficile ». Il dit « sa satisfaction » de « voir autant de

délégués aujourd'hui rassemblés à Montreuil », venus de régions parfois lointaines puisque « il y a très peu d'industries du verre et de la céramique aux abords de Paris », ce qui « coûte

financièrement à nos syndicats » qui ne sont pas, de ce point de vue, « dans un état resplendissant » et « aux familles ». La composition de l'assemblée témoigne d'un « vrai renouvellement au sein des bases », ce qui est « très positif » et donne « à la direction fédérale l'envie de faire encore mieux pour vous », poursuit-il. « L'action de la Fédération a évolué », dit-il, compte tenu que « nous sommes à un moment charnière », où « nous avons l'impression qu'aucun outil démocratique ne peut arrêter E. Macron », comme « il l'a montré avec la réforme des retraites ou la loi immigration ».

Il semblerait, poursuit-il, « qu'à chaque fois qu'il est coincé, il arrive à trouver une porte pour se dérober ».

Aujourd'hui « il fait de l'extrême droite l'alpha et l'oméga de sa campagne électorale », dit-il, sans se soucier de la suite et « ne fait rien pour préserver l'unité du peuple ».

Effectivement, « nous pouvons nous apprêter à un conflit frontal à la rentrée septembre », sachant que « notre pouvoir de représenter les salariés dans les entreprises est en jeu », insiste-t-il, en invitant à « prendre la mesure de ce qui adviendra si tous les syndicats maison peuvent se présenter, au même titre que les cinq grandes confédérations, au premier tour des élections professionnelles ».

Il souligne la nécessité de « remettre les mains dans le cambouis, discuter avec les syndiqués, tenir des assemblées générales, dialoguer avec les salariés partout où nous nous trouvons. à tout moment, dans les vestiaires ou dans les douches comme dans les ateliers », en s'appuyant sur « les liens qui nous unissent à eux et que l'organisation du travail actuelle est en train de tout détruire emploi comme environnement ».

Il s'agit, poursuit-il, de « retrouver de l'écho parmi les salariés » chez qui « nous constatons un désengagement », ce qui n'est en rien « une fatalité » comme en témoignent « les résultats obtenus dans certaines entreprises » où les camarades « prennent le problème à la racine » et « se déploient de manière stratégique ».

Dans les champs professionnels du verre et de la céramique, les niveaux de syndicalisation « sont plus élevés que la moyenne», poursuit-il, un résultat qui « n'est pas à attribuer à la seule Fédération », mais « à vousmêmes et au travail conjoint des structures de la Cgt, Unions locales et départementales, Fédération et Confédération », qu'il « faut poursuivre » particulièrement au cours des trois dernières années du mandat d'E. Macron, tant « l'enjeux est énorme ».

En matière de vie syndicale, depuis le dernier congrès fédéral à La Palmyre, « nous avons remis en place des règles de rigueur et de discipline parfois avec difficulté mais elles sont indispensables pour consolider notre

organisation ». Même si elles « ne font pas plaisir à tout le monde », elles visent à « refaire organisation, à refaire confédération », dit-il.

A ce propos il rappelle que « nous ne sommes pas une union de syndicats autonomes », mais « une organisation dans laquelle les syndicats ont une part d'autonomie. mais où nous sommes tous confédérés ». En conséquence, dit-il, « nous avons tous à faire au sein d'une Fédération, tous à faire au sein d'une structure territoriale et tous un rôle à jouer pour contribuer à l'aboutissement de nos aspirations ».

> Chacun, poursuit-il, « peut apporter sa petite pierre, à l'édifice qu'est la maison Cgt, partout où il est ».

Il cite l'exemple de « la campagne TPE qui s'ouvre » et qui pourrait apparaitre comme un non sujet pour « les verriers et les céramistes ». Or, dans « nos réseaux familiaux ou amicaux, il y a des salariés concernés » par ces élections et « notre premier rôle de militant, c'est au moins de leur en parler », poursuit-il, ajoutant que « nous devons tous participer à la mise en avant de la Cgt et de son action », car « nous n'avons pas à rougir de notre étiquette ».

La direction fédérale, poursuit-il. « veut essayer d'introduire de la rigueur dans nos règles de vie syndicale », sachant que « lorsque nous invitons des délégués centraux à participer à une réunion avec les syndicats pour réfléchir à ce que ces élus veulent faire, à ce que nous pouvons faire ensemble, aux leviers qu'ils veulent actionner », il ne s'agit pas de « faire de l'entrisme dans les syndicats », mais de « faire vivre la démocratie ».

A l'approche de l'affrontement direct attendu pour cet automne, il invite à « travailler sur la qualité de notre vie syndicale », à « nous remettre à niveau », en cultivant « notre jardin syndical » comme le disait Henri Krasucki. qui « n'appartient qu'à nous » et sur lequel « E. Macron n'a aucun pouvoir ».

Les syndicats « aspirent à une évolution des outils confédéraux CoGiTiel, CoGeTise, carte syndicale entre autres », dit-il, en estimant qu'il s'agira de « marqueurs importants du prochain congrès confédéral ». Il faut « lever certains verrous, certains freins et avancer parce que le temps passe vite et que nous avons besoin de ces outils pour être meilleurs demain », ajoute-t-il.

Il évoque ensuite « le périmètre de la Fédération et l'évolution des structures », en soulignant que « si nous sommes dans des métiers qui ont été hautement générateurs d'emplois pendant un temps », aujourd'hui « nous constatons une décroissance dans notre champ professionnel », avec « une perte d'environ mille emplois par an ». Et si « demain le pays entre en récession », comme le font craindre « de nombreuses alertes » lancées à ce suiet. « nous allons assister à une véritable boucherie sociale », dit-il.

« Nous sommes confrontés à *un problème structurel »* qui justifie « que cette problématique soit prise en compte par nos syndicats et travaillée par la CEF ». L'industrie du verre et de la céramique, poursuit-il « est une industrie très impactante pour l'environnement, qui souffre déjà de l'augmentation du coût de l'énergie et peine à recruter des jeunes », pendant que « nous sommes exposés au travail pénible, au travail multiple, à des

températures indécentes et à de nombreux produits chimiques », dit-il, en soulignant la nécessité « d'avoir ces éléments en tête » pour « pouvoir travailler sur notre avenir, notre spécificité de verriers et de céramistes ».

Après avoir entendu les débats de l'assemblée « je peux vous assurer que nous allons continuer de travailler pour que demain la Fédération soit à la hauteur de ce que vous attendez d'elle, avec du conseil, de l'écoute, un suivi, de la formation et de l'accompagnement collectif des syndicats mais aussi individuel des militants », dit-il, parce qu'il « ne faut pas attendre qu'il soit trop tard pour s'occuper de soi ».

Il salue la victoire des syndicats de Chantereine et du collectif Amiante CGT qui unie les syndicats et organise les salariés et les ex salariés actifs comme retraités, obtenue au terme d'une lutte qui, à ses yeux, « symbolise bien toute la Cgt ». Cette bataille de l'amiante « a été initiée au siècle dernier par la Cgt l», rappellet-il. Les dernières décisions de justice favorables aux travailleurs « montrent qu'il faut beaucoup de temps pour gagner certaines batailles », dit-il, qui requièrent « détermination, sérieux, rigueur des militants et des syndicats ».

ll invite à « s'en inspirer pour la suite », même si parfois « le temps nous parait long et si nous rencontrons des difficultés, sachons nous inspirer de l'héritage militant laissé par nos anciens, que ceci nous aide aborder l'avenir avec espoir, à nous rassurer guand il y a des moments de doute et à mener notre activité syndicale sereinement pour conduire les travailleurs à la victoire! »











# La FNTVC CGT sur les **RÉSEAUX SOCIAUX**

**COMMUNIQUER, PARTAGER, ÉCHANGER** 



www.verreceram-cgt.fr FEDERATION@VERRECERAM-CGT.FR